

Débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes

Première réunion de proximité

Criel-sur-Mer, le 22 juin 2010

Introduction

Les échanges sont animés par Philippe Marzolf, Président de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), émanation de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Philippe MARZOLF

Bonsoir. Je suis Président de la Commission du Débat Public. Ce soir, je suis accompagné des trois autres membres de la Commission : Chantal Sayaret, Alain Brisac et Thierry Masnou. Nous sommes à peu près à la mi-temps du débat public. Il y a déjà eu six réunions publiques, il va y en avoir cinq autres de proximité. C'est un moment important, comme je vais vous le montrer sur le programme de la réunion. Après les six premières réunions thématiques où des acteurs sont intervenus, nous allons vous présenter ce soir quels sont pour nous les enseignements que l'on tire déjà de ces six réunions publiques. Ensuite, il y aura un échange avec vous pour voir si les enseignements que l'on tire correspondent bien à ce que vous avez entendu. Ensuite, après nous avoir entendus, La Compagnie du Vent, le maître d'ouvrage, présentera ses propositions. Puis, il y aura un échange avec le public sur ces propositions. Ensuite, il y aura une présentation des impacts locaux du projet, notamment par rapport au paysage.

Nous allons faire la présentation des enseignements des six premières réunions à quatre voix. Les quatre membres de la Commission Particulière vont vous présenter ces enseignements. Pour ceci, je vais m'asseoir pour que tout le monde soit assis. J'espère que vous nous voyez assez parce que la scène n'est pas très agréable.

La Compagnie du Vent a saisi la CNDP sur un projet de 141 éoliennes à 14 kilomètres en face du Tréport. Son seuil dépasse 300 millions d'euros. La CNDP, chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration du projet d'aménagement et d'intérêt national a donc été saisie. Elle a décidé que ce projet nécessitait un débat public, en fonction des enjeux socio-économiques, des incidences sur l'environnement et sur le territoire. Elle a nommé le président et les membres qui sont là pour organiser le débat en toute indépendance et en toute neutralité. Je vous rappelle que nous n'avons pas d'avis à donner sur le projet.

Nous avons déjà présenté les objectifs : s'informer sur le projet, obtenir des réponses à ses questions, donner son avis sur l'éolien en mer et débattre des caractéristiques et des conditions d'implantation du projet. Le débat public dure quatre mois. Dans les deux mois, nous devons rédiger un compte rendu des enseignements que l'on peut tirer du débat. La CNDP va publier un bilan. Dans les trois mois suivants le bilan de la CNDP, le maître d'ouvrage rend publique sa

Le débat dure du 28 avril au 10 septembre, avec une suspension du 13 au 30 août. Nous sommes allés très loin pour que les touristes et les gens qui ont une maison secondaire puissent aussi s'exprimer. Les grandes questions du débat sont les suivantes. Faut-il développer l'éolien en mer face aux côtes d'Albâtre et picarde ? Si oui, à quelles conditions, au vu des différents usages de la mer ? Ensuite, le projet du parc éolien des Deux Côtes répond-il à ces enjeux et contraintes ?

Pour répondre à ces questions, nous avons organisé, en plus du site internet sur lequel vous pouvez poser vos questions, émettre vos avis ou contributions, douze réunions publiques. Nous sommes à la mi-temps, comme je vous l'ai dit. Il y a eu une réunion d'ouverture et cinq réunions thématiques et nous commençons la première réunion de proximité, avant celles d'Ault, Mers, Fort-Mahon, Saint-Martin-en-Campagne et une réunion de clôture en septembre. Avant chaque réunion, de 16 heures à 18 heures, une permanence est assurée par la CPDP sur le lieu de la réunion.

Nous allons commencer par les enseignements des six premières réunions. Moi-même, je vais parler des enseignements sur l'opportunité du développement de l'éolien en mer. Ensuite, Chantal Sayaret parlera plutôt de l'impact sur la pêche et sur l'emploi. Alain Brisac parlera des impacts sur la faune et la flore. Thierry Masnou parlera des impacts sur le paysage, le tourisme et les autres activités de loisir.

Présentation des enseignements tirés des six premières réunions

.I Opportunités de l'éolien en mer

Philippe MARZOLF

Nous avons entendu, dans les premières réunions thématiques, un rappel, notamment sur les objectifs du Grenelle qui concernent l'éolien d'ici 2020. La part d'énergie renouvelable dans la consommation totale électrique française doit être de 23 % et il a été décidé par le Grenelle 25 000 mégawatts d'éolien dont 6 000 mégawatts en mer, ce qui fait à peu près l'équivalent de 1 200 éoliennes de 5 mégawatts.

Après concertation, la Manche comporte des zones techniquement favorables. Des chiffres ont circulé de 750 kilomètres carrés techniquement favorables. Ensuite, il y a une concertation, organisée par le Préfet de Haute-Normandie, pour déterminer les zones propices par rapport à cette zone techniquement favorable. Cette concertation est en cours. Ensuite, le Ministère de l'Ecologie a annoncé que d'ici fin 2010, à l'automne, il lancerait des appels d'offres, normalement pour 3 000 mégawatts, sur tout le littoral français. Ce sont à peu près 600 éoliennes.

On a également appris que des constitutions de garanties financières allaient couvrir le démantèlement. C'est une obligation légale qui a été faite. Ensuite, au niveau fiscal, il a été dit qu'il

y aurait une taxe d'environ 8,5 millions d'euros par an pour le projet large de 140 éoliennes, ce qui veut dire que 50 % de cette somme sera reversée aux communes de la zone côtière qui ont une visibilité sur le parc. Les autres 50 % seront gérés par un fonds départemental pour les activités de pêche et pour les activités de loisir de la mer.

Quelques éléments techniques sur l'éolien en mer. La technique, d'après les experts, semble mature. Le rendement peut encore être amélioré. En effet, le vent souffle plus régulièrement sur mer que sur terre. Cette donnée signifie que les éoliennes produisent 80 % du temps et fonctionnent à 100 % pendant environ cinq mois par an. Par ailleurs, le vent est plus fort en altitude, à cinquante et surtout à cent mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est donc intéressant de mettre des éoliennes plus hautes.

Une autre information importante qui est ressortie fait état que l'énergie éolienne est une énergie de base, un peu comme le nucléaire, qui se suffit à elle-même. RTE, Réseau de Transport d'Electricité, a dit clairement qu'il n'y avait pas besoin d'installer de mégawatts thermiques en face des mégawatts éoliens installés. C'est un peu comme le nucléaire, sauf que le mégawatt éolien n'est pas garanti. Le mégawatt garanti est divisé par trois. Le tarif d'achat est bien sûr supérieur au tarif moyen de l'électricité. Ce surcoût est supporté par le consommateur d'électricité, avec la contribution spéciale. Enfin, le raccordement est possible au poste de Penly. Ce sont les données factuelles sur l'ensemble.

Les arguments ont été échangés, notamment au cours des deux premières réunions, avec des réponses à la question « Faut-il développer l'éolien en mer ? ». Certains étaient pour : les conseillers régionaux, le CESR, certaines communes. Le développement des énergies renouvelables est jugé indispensable dans le Grenelle. Pour ceux qui sont pour, il y a des intérêts en termes de retombées d'emplois et des intérêts en termes de retombées fiscales.

Par contre, nous avons entendu aussi très clairement, notamment au cours des deux premières réunions, de la part des pêcheurs principalement, mais aussi des habitants, des restaurateurs, dans les différentes villes dans lesquelles nous étions, qu'il y a des craintes pour la pêche, avec la perte de zones de pêche, avec la modification des traditions de pêche, notamment le chalut qui ne sera peut-être pas possible sur le parc – on ne sait pas encore – et avec des problèmes de sécurité. Il y a également des craintes pour le tourisme qui est lié directement à la pêche. La Mairie du Tréport dit clairement que les touristes viennent parce qu'il y a un port de pêche et que s'il n'y a plus de pêche, il n'y aura plus de touristes. Ce sont eux qui le disent. Il y a une crainte également pour la navigation de plaisance. Pourra-t-on se promener à l'intérieur du parc ? Il y aura des problèmes de sécurité. Il y a une crainte importante sur les paysages. On va défigurer notre beau paysage. Il y a également une crainte pour la faune (poissons, mammifères marins, oiseaux migrateurs, etc.) et la flore. Quel va être l'impact ? Des choses ont été avancées, mais nous le reverrons dans les thématiques poissons et autres.

Il y a également une crainte quant à la multiplication de projets et donc aux impacts sur la zone. En effet, ce débat porte sur un projet, même si la CNDP, comme je vous l'ai dit la dernière fois, a sollicité le Ministère pour qu'elle la saisisse, reconnaissant tout l'intérêt qu'il y aurait à faire un débat public sur le développement de l'éolien en mer sur les différentes façades maritimes. Enfin, le dernier regret fait état de la concentration de production d'électricité sur ce territoire qui compte trois centrales nucléaires.

Concernant les impacts sur la pêche et sur les emplois professionnels de la pêche, je passe la parole à Chantal Sayaret.

.II Impacts sur la pêche et les emplois

Chantal SAYARET

Bonsoir. Quels enseignements tire-t-on de cette thématique sur la pêche et sur les autres activités professionnelles de la mer ? Un constat : la Manche, à cet endroit, est un lieu extrêmement fréquenté par la navigation : 600 navires sur le rail, 2 500 bateaux de plaisance en moyenne par jour. Les chiffres sont importants. D'où des problèmes évidents de sécurité.

On constate ensuite que c'est un lieu de richesse halieutique. La pêche, en Haute-Normandie, représente 136 navires dont 3 bateaux-usines. Vous avez le texte sous les yeux, je souligne qu'au Tréport, 70 navires, majoritairement de moins de 12 mètres, pêchent. Surtout, on a entendu qu'un emploi en mer est égal à trois emplois à terre.

La comparaison avec le Danemark montre un impact limité sur les poissons et les activités de pêche, mais la transposition en France est contestée. C'est l'enseignement que l'on peut tirer.

Avant de parler de la réponse de La Compagnie du Vent, parlons des pêcheurs. Que disent les pêcheurs ? Ils craignent que le scénario Large supprime une zone de pêche importante au chalut, le chalut étant la principale méthode de pêche des bateaux du Tréport. Que craignent les pêcheurs ? Comme nous l'avons entendu, ils craignent qu'il y ait la création de champs magnétiques nuisibles aux migrations des bancs de poissons, que les systèmes de surveillance radar soient perturbés et que les frayères et les migrations de bancs de poissons soient perturbées en phase de construction et de démantèlement. De plus, les pêcheurs se sont exprimés. Ils redoutent qu'il y ait une énorme prolifération de parcs sur la zone et contestent les protocoles d'étude appliqués sur les ressources halieutiques.

Pour d'autres pêcheurs qui se sont exprimés, ce parc est une opportunité de développement majeur, avec des emplois de marins spécialisés et bien rémunérés.

Quelles sont les réponses de La Compagnie du Vent, selon les thématiques ? Sur le chalutage, on peut penser que les modalités d'ensouillage des câbles et les conditions de navigation et de pêche à l'intérieur du parc seront décidées par la Grande Commission Nautique. Concernant la sécurité, elle répond que plus de mille éoliennes fonctionnent en mer en Europe, sans accident majeur constaté. Un éloignement suffisant des éoliennes du rail de navigation, un balisage approprié et des moyens d'information et d'assistance sont prévus. La troisième réponse de La Compagnie du Vent concerne la modification des frayères. Elle propose la mise en place de récifs artificiels dans le parc et hors du parc. Sur l'élaboration des protocoles d'études, La Compagnie du Vent souhaite une collaboration avec les pêcheurs, pour établir une cartographie des zones de pêche. Concernant l'opportunité, La Compagnie du Vent répond que l'activité éolienne serait source de diversification pour les marins. La partie de la taxe affectée aux usagers de la mer représenterait 4,2 millions d'euros par an pendant toute la durée de vie du parc.

Une autre thématique abordée en réunion est celle de l'emploi et de la formation. Sur l'emploi, vous avez quelques chiffres sous les yeux. 150 entreprises françaises sont actives dans le domaine de l'éolien. Une information que nous avons entendue : un programme de 200 éoliennes par an pendant trois ans est nécessaire pour démarrer une véritable filière industrielle de fabrication. L'éolien permettrait, selon une étude, de créer 6 000 emplois directs ; on peut y ajouter les emplois indirects. Je vous fais grâce des chiffres qui sont en gras dans le tableau que vous avez sous les yeux.

Nous avons pu noter que les entreprises normandes, picardes et du Nord-Pas-de-Calais sont intéressées par ce projet et se mobilisent pour ce projet. La Compagnie du Vent affirme que le projet créerait de 650 à 900 emplois directs pendant trois ans, c'est-à-dire pendant la période de construction, puis 50 emplois directs pendant la durée de vie du parc, c'est-à-dire en termes de maintenance. Je ne parle que des emplois directs.

Une filière de formation dynamique se met en place en Normandie et en Picardie. C'est vrai à Fécamp, c'est vrai dans d'autres lieux.

Des objections ont été présentées concernant la transposition des expériences à l'étranger. En effet, les emplois directs et indirects supprimés sont sous-évalués. On ne parle que des emplois créés. La main d'œuvre serait majoritairement extérieure au pays. La filière n'étant pas maîtrisée en France, elle ne permet pas de fournir la main d'œuvre.

Les pêcheurs ont exprimé leurs inquiétudes et restent opposés au projet. Ils veulent avant tout rester pêcheurs. Ils ne veulent pas obtenir de subventions, mais simplement exercer leur métier, leur droit au travail. Ils déplorent que l'on parle d'emplois nouveaux et pas des emplois perdus. Ils craignent que le projet ne génère pas ou peu d'emploi local et s'inquiètent du devenir des 250 marins et des 1 000 emplois à terre corrélés à la pêche côtière.

Philippe MARZOLF

Merci. Alain Brisac va nous présenter maintenant les impacts du projet sur la faune et la flore.

.III Impacts sur la faune et la flore

Alain BRISAC

Quels seraient les impacts du projet sur la faune et la flore ? Les enseignements que nous avons retirés des six premières réunions sont les suivants.

En ce qui concerne les poissons, à vrai dire, les conséquences du projet sur la vie des poissons sont difficiles à établir. Le retour à la normale peut prendre longtemps, peut-être dix ans. Les incidences seront sans doute importantes pendant la période des travaux, du fait des remuements du sol et du fond de mer, ce que l'on appelle le panache turbide.

Concernant les oiseaux, la Manche est un couloir migratoire majeur. D'où de nombreuses craintes sur la perturbation des migrations et la crainte qu'il y ait de nombreuses collisions des oiseaux avec les mâts d'éoliennes, ces craintes étant redoublées au cas où il y aurait plusieurs parcs à la suite.

L'exemple danois qui nous sert de comparaison montre un impact limité des parcs sur les oiseaux. D'après ce qui nous a été dit, il n'y aurait que quelques collisions sur des dizaines de milliers d'oiseaux passant chaque année. Cependant, la transposition en France de la situation au Danemark est contestée.

Sur la faune et la flore en général, les études d'impact de La Compagnie du Vent sont jugées insuffisantes par certains spécialistes, par les pêcheurs, par les chasseurs et par certaines associations. Les critiques portent sur l'absence d'observation de certaines catégories d'animaux,

Débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes – Première réunion de proximité CPDP
sur un trop faible nombre d'observations et sur une méthode jugée parfois inadaptée, les observations ayant été faites par avion et par radar et non par bateau. Tous s'accordent donc à souhaiter des études plus approfondies.

A cela, La Compagnie du Vent répond. Premièrement, elle s'engage à mener des études complémentaires et établir, avec les professionnels, un protocole d'étude sur les oiseaux. Elle rappelle avoir proposé de créer un comité de suivi avec une présidence tournante. Elle souligne que les études qu'elle a effectuées sont parmi les plus pointues menées jusqu'à présent en France. Elle se félicite enfin que ce débat fasse ressortir la nécessité d'approfondir ces études, de façon à élaborer un projet qui soit le plus viable possible.

Philippe MARZOLF

Merci, Alain. Pour finir sur les enseignements, Thierry Masnou va nous parler de l'impact sur le paysage, le tourisme et les autres activités.

.IV Impacts sur le paysage, le tourisme et les autres activités de loisir

Thierry MASNOU

Quels seraient les impacts du projet sur les paysages et le trait de côte ? Selon La Compagnie du Vent, les éoliennes à 14 kilomètres apparaîtraient comme des allumettes d'un centimètre, placées à un mètre de l'œil. Cette simulation est contestée par beaucoup : point de vue trop bas et photomontage jugé fallacieux. C'est le mot qui a été exprimé en réunion publique.

De nuit, le balisage maritime sera composé d'un feu jaune aux angles du parc, avec une visibilité minimale de cinq milles nautiques, ainsi qu'au pourtour du parc, tous les deux ou trois mâts. En ce qui concerne le balisage aéronautique, il est à l'étude. Ce seraient des feux rouges à éclats sur la nacelle de chaque mât. Beaucoup craignent des feux non synchronisés et un clignotement permanent.

Quant à la préservation du trait de côte, la demande d'une partie du public est d'allouer des retombées financières prioritairement à la préservation du trait de côte, ainsi qu'à des projets environnementaux.

Concernant les incidences sur le tourisme, le constat est que la Baie de Somme attire dix millions de visiteurs par an. C'est un tourisme populaire et de toute l'année. La baie est belle car préservée. La question que posent de nombreux intervenants est de savoir si les touristes viendront aussi nombreux si le parc s'implante. Deuxième observation : le Tréport attire pour son port de pêche. Si la pêche décline, est-ce que le tourisme ne subira pas le même sort ? Oui, estiment certains.

D'autres considèrent que la création du parc pourrait provoquer un effet de curiosité – serait-il provisoire ? – et un tourisme nouveau de style industriel.

Quelle serait l'incidence du projet sur la navigation de plaisance et l'immobilier ? En matière de plaisance côtière, il n'y aurait pas d'impact. Pour la pêche plaisance, le risque est l'attraction du parc et le non-respect des règles de sécurité par les plaisanciers pêcheurs. Pour la plaisance au large, les risques de navigation sont accrus en cas de mauvais temps.

Quant à l'immobilier, certains pensent avoir constaté une baisse de l'immobilier depuis l'annonce de la création éventuelle du parc.

Quelles sont les réponses exprimées par La Compagnie du Vent ? D'après ses études, elle estime que la quantité de sédiments arrivant vers la baie de Somme ne serait pas augmentée par l'implantation du parc et que par ailleurs, les processus hydro-sédimentaires littoraux ne seraient pas modifiés. Pour La Compagnie du Vent, il n'y aurait donc pas d'impact sur le trait de côte, en particulier en baie de Somme.

La Compagnie du Vent produit une étude qui est réalisée aux Etats-Unis et qui porte sur 7 500 transactions immobilières au voisinage d'un parc terrestre. Cette étude a montré qu'il n'y avait pas d'incidence statistique autour de ce parc. La Compagnie du Vent se dit prête à étudier la participation des citoyens et des collectivités à l'investissement.

Philippe MARZOLF

Merci pour cette participation. Pour nous, ce sont vraiment les enseignements et ce que nous avons entendu. Comme je l'ai dit, nous sommes toujours neutres. Ce n'est pas notre avis, c'est que nous avons entendu. Il est important que nous ayons maintenant un échange pour voir si vous avez entendu la même chose. Il y a peut-être certains points sur lesquels vous voulez appuyer, certaines argumentations ou certaines données. Monsieur Bilon ?

Echanges avec le public

Gérard BILON, président de l'association Sans Offshore à l'Horizon

Je trouve votre présentation *a priori* très favorable au promoteur. Par rapport à ce qui a été dit, il a été évoqué par ma personne les mines qui ont été la cause du refoulement du projet en 2006. Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas évoqué.

Philippe MARZOLF

Ce sera rajouté, tout à fait.

Gérard BILON

Il y aura toujours des mines et travailler avec pose problème.

De plus, je m'insurge quand vous dites que l'énergie éolienne est une énergie de base. C'est faux et archi faux. L'énergie éolienne n'est ni une énergie de base ni une énergie de pointe. C'est une énergie aléatoire qui peut très bien se présenter dans certaines situations, mais qui dans d'autres, va nécessiter automatiquement le démarrage de centrales thermiques. J'insiste, cela a été dit et redit à Abbeville. Vous ne l'avez pas entendu.

Philippe MARZOLF

Je vous arrête tout de suite. RTE qui est le Réseau de Transport d'Electricité a répondu à cette question. On peut ressortir le verbatim, il a été très clair.

Gérard BILON

Il a dit effectivement qu'un kilowatt thermique n'était pas toujours nécessaire pour remplacer un kilowatt éolien, mais que c'était souvent le cas.

Philippe MARZOLF

On vérifiera dans le verbatim. Nous avons entendu autre chose, mais il faudra peut-être reposer la question à RTE directement.

Gérard BILON

Vous nous rabattez les oreilles avec le Danemark depuis un certain temps. Si l'éolien était vraiment une énergie de base, comme vous dites, il serait à 80 % au moins d'énergie de base éolienne, chose qu'ils ne peuvent pas faire. Ils plafonnent de 20 à 25 %, du fait que le vent est présent de 20 à 25 % du temps sur terre, un peu plus sur mer, je vous l'accorde. Ce n'est donc pas une énergie de base ni une énergie de pointe. C'est une énergie aléatoire. Elle peut servir effectivement. Voilà ce que j'ai à dire dans un premier temps.

Philippe MARZOLF

Je répète clairement que ce n'est pas ce que nous disons. C'est ce que nous avons entendu. On vérifiera dans le verbatim. On le fera ressortir et on va reposer la question à RTE qui tient le système électrique d'aplomb par rapport aux différentes énergies. Nous avons compris que cette énergie était prédictible, qu'il y avait trois zones de vent et que c'était donc complémentaire. Moi, je ne suis pas spécialiste, je ne vais pas rentrer dans ce débat.

Gérard BILON

On peut encore s'expliquer là-dessus. C'est complémentaire effectivement, mais ce n'est pas utilisable. L'éolien, dans le midi, ne va pas alimenter le nord parce que toute l'énergie va disparaître en cours de route par ce qu'on appelle les pertes en ligne. Cela peut créer un petit noyau d'énergie, mais ne peut absolument pas compenser. C'est faux. Je l'ai dit en séance à Abbeville et vous ne l'avez pas retenu non plus. Pour moi, l'écoute est sélective.

Philippe MARZOLF

On prend note. Je trouve cela injuste, mais on prend note. Nous sommes là pour vous écouter et pour prendre en compte vos réactions. Y a-t-il d'autres réactions par rapport à ce que vous avez entendu ? Y a-t-il certains points sur lesquels vous voulez appuyer ?

Jean-Marie BYHET, marin pêcheur à la retraite

J'étais du voyage au Danemark. La Compagnie du Vent nous a promenés.

Philippe MARZOLF

C'est la Commission qui a organisé ce voyage, ce n'est pas La Compagnie du Vent.

Jean-Marie BYHET

D'accord.

Philippe MARZOLF

On a essayé de trouver des intervenants très larges.

Jean-Marie BYHET

Je voulais en dire un petit mot. Cela s'est très bien passé. Nous sommes allés visiter les éoliennes à 14 kilomètres. J'étais à bord du bateau et j'étais dans les parcs éoliens avec le bateau. C'est gigantesque. Dans une mer comme la mer du Nord, cela ne se voit pas, ce qui n'est pas le cas dans un couloir comme celui de la Manche Est. On nous parle simplement d'un parc éolien de 141 éoliennes, mais ces Messieurs savent bien qu'il va y en avoir 360 au nord, que vers Dieppe, il va y en avoir 60. Le dernier papier que l'on a eu du secrétaire de Monsieur Borloo disait que de Courseulles au Touquet, il y aurait 1 800 éoliennes. On ne va pas perdre une zone de pêche, mais plusieurs. C'est simplement ce que je voulais dire.

Philippe MARZOLF

Est-ce qu'il y a une trace écrite de cette information ? Est-ce qu'il y a un communiqué de presse ?

Jean-Marie BYHET

Non, mais on l'avait déjà quand on est allé au Danemark, Monsieur Marzolf. Le secrétaire de Monsieur Borloo nous affichait qu'il fallait 6 000 mégawatts en France et c'est par tranches de 250. On nous ne parle plus de 75 kilomètres carrés, on nous parle de 750 kilomètres carrés d'éoliennes. C'est dix fois plus. On nous parle de 141 éoliennes, mais on va en avoir dix fois plus entre Courseulles et le Touquet. On ne va pas perdre une zone de pêche, on va en perdre cinq ou six. Comme vous dites, avec nos petits bateaux de moins de douze mètres, nous sommes côtiers et nous sommes dans la zone. Je suis totalement contre ce projet car toute la Manche Est va être remplie d'éoliennes. On en reparlera, vous verrez.

En ce qui concerne la pollution visuelle, ces Messieurs nous ont emmenés et je peux vous dire qu'à 14 kilomètres, une éolienne n'est pas une allumette. C'est la tour Eiffel. Monsieur était là, tout le monde était là, on a bien constaté qu'à 14 kilomètres, les éoliennes étaient très voyantes. Celles-ci ne font que 110 mètres, alors que chez nous, elles vont faire 150 mètres, soit une fois et demie la

falaise. Je peux vous dire que ce n'est pas une allumette que l'on verra. C'est simplement ce que je voulais dire. J'en reparlerai tout à l'heure.

Philippe MARZOLF

Juste une petite précision. Pour être précis, un document a circulé lors du voyage au Danemark. Il était de monsieur Montassine du Comité régional des pêches du Nord-Pas-de-Calais pour préparer la concertation avec le Préfet Caron de jeudi dernier ou d'il y a quinze jours. En fin de compte, c'est ce que nous avons marqué. Actuellement, il y a des zones techniquement favorables de 750 kilomètres carrés. Avec une concertation avec les pêcheurs et les acteurs locaux, cela doit devenir des zones propices. On ne sait pas encore combien il y aura de kilomètres carrés concernés. Est-ce qu'elles seront toutes remplies ? On ne le sait pas.

Jean-Marie BYHET

On nous présente le projet des Deux Côtes de 141 éoliennes. Ils savent bien qu'il y a un projet par le nord de 360 éoliennes. On n'est pas né de la dernière couvée. Après, cela va continuer sur l'aval, jusqu'à Courseulles. Il y en aura partout.

Philippe MARZOLF

On a bien mis qu'il y avait un risque de prolifération des parcs.

Jean-Marie BYHET

Ce n'est pas un parc, mais dix parcs que l'on va avoir.

Philippe MARZOLF

Madame souhaite aussi prendre la parole.

Carmen BILON, élue tréportaise

Effectivement, nous avons un drôle de sentiment par rapport à votre exposé. On n'en veut pas ! Est-ce que c'est clair ? Vous avez trouvé un ou deux pêcheurs qui étaient pour. D'accord. On connaît leur situation. Effectivement, ils sont pour. On les a achetés. Franchement, il y a quelque chose qui me choque. Ce n'est qu'un projet qui va être d'utilité, soi-disant, pour sauver la planète. Pourquoi est-ce une entreprise privée qui s'en occupe ? C'est quelque chose qui juridiquement n'est pas logique.

Philippe MARZOLF

L'Etat n'a pas de sous, Madame.

Carmen BILON

L'Etat n'a pas de sous. Comment fera-t-il pour indemniser les villes qui n'auront plus rien ? Je voudrais le savoir. Les 8 millions d'euros qui sont prévus vont représenter 300 000 euros pour le Tréport. Qu'est-ce que l'on fait avec 300 000 euros ? Vous voulez me le dire. Qu'est-ce qu'on va faire ? Qu'est-ce qu'on va devenir ? A Dieppe, ils ont plein de projets, mais ils n'ont pas de sous non plus. Qu'est-ce qu'ils vont faire ? En fait, c'est le Havre qui va bouger. C'est tout. Tout cela est une histoire de sous. C'est de l'argent, toujours de l'argent. On ne vit que pour cela, on l'a bien vu avec le foot.

Philippe MARZOLF

La dernière phrase qui est marquée dit ceci : « La Compagnie du Vent propose qu'il puisse y avoir des investissements de citoyens ou de collectivités dans le parc ».

Carmen BILON

On sait très bien que ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible. S'ils ont tant d'argent que cela, qu'ils fassent d'autres projets, mais des projets plus humains qui ne détruisent pas la faune, la flore, la planète. On dit que c'est pour sauver la planète. Non, ce n'est pas pour sauver la planète. Les gens ont le droit de vivre et non pas que les banques ! Cela ne rapportera rien. L'électricité va être très chère. Les gens ont une baisse de leur pouvoir d'achat. Que va-t-il se passer ? Il y aura de plus en plus d'impayés. EDF aura de plus en plus d'impayés et refusera un tarif élevé pour La Compagnie du Vent. Elle retirera ses billes parce que derrière, ce sont des actionnaires. Finalement, on aura des friches industrielles. Personnellement, je n'ai pas envie de laisser cela aux enfants.

Philippe MARZOLF

Nous allons prendre encore deux questions et La Compagnie du Vent réagira ensuite. Monsieur et Madame voulaient s'exprimer.

Jean-Claude NICOLAS, habitant du Tréport

Je voudrais revenir sur un petit argument qu'a apporté Jean-Marie Byhet tout à l'heure concernant la pollution visuelle. J'habite à côté de l'église au Tréport et tous les jours, je vois Cayeux. Il faut vraiment que ce soit bouché pour que l'on ne voie pas Cayeux. Par rapport à l'allumette dont on a parlé tout à l'heure, je vous invite à venir chez moi. A l'entrée de Cayeux, sur le front de mer, il y a des maisons avec des pignons jaunes. Elles doivent faire environ dix mètres de haut, je pense. On les voit un jour sur deux. On voit très bien les pignons des maisons du début du front de mer de Cayeux. Vous dites qu'une éolienne de 150 mètres sera une allumette. Je suis désolé, mais ce qu'a dit Monsieur Kolb ou les bureaux d'études qui ont travaillé pour lui, c'est de la désinformation et de l'intox. Ce n'est pas normal de diffuser de telles informations.

Philippe MARZOLF

C'est pourquoi on a indiqué que c'était La Compagnie du Vent qui disait cela et que l'on a dit ensuite que ces simulations étaient contestées par le public. On a repris ce que vous avez dit.

Jean-Claude NICOLAS

Il ne faut pas toujours se retrancher, sans argument, derrière des compagnies d'experts ou des bureaux d'études soi-disant compétents. On peut prendre le cas de la pêche dont Jean-Marie parlerait mieux que moi. Vous nous avez fait une brillante démonstration avec la perle bleue sur un PowerPoint, lors de la première réunion au Tréport, en disant qu'il n'y avait pas de poisson. Depuis, je ne pense pas que La Compagnie du Vent ait expliqué pourquoi 80 % des pêcheurs vont sur cette zone tous les jours. Que vont-ils y faire s'il n'y a pas de poisson ? C'est un compte rendu d'un bureau d'experts ou d'un bureau d'études qui a déterminé cela. Monsieur Kolb l'a dit. Depuis, on n'a pas d'arguments qui vont dans ce sens. Les protocoles ont été pris avec on ne sait trop qui. A la limite, cela veut dire que les protocoles ne sont pas bons non plus.

Philippe MARZOLF

C'est ce que nous avons marqué, que les protocoles d'études avaient été remis en question par une partie du public, notamment les pêcheurs.

Jean-Claude NICOLAS

C'est normal qu'il y ait des éléments qui divergent, mais à chaque fois, la position de La Compagnie du Vent est diamétralement opposée à l'opinion des professionnels, sans argument. On a seulement un rapport d'experts, c'est tout ce que l'on a. Je cite deux exemples que sont la pêche et la pollution visuelle et qui sont flagrants, mais il y en a d'autres. Je pense à la sécurité. On n'en a pas parlé, mais vous avez consacré deux lignes à la sécurité. Cela me paraît léger par rapport au sujet et à ce qui a été dit sur le sujet. Vous ne faites pas référence à des normes qualité ni à d'autres normes.

Dans l'*Informateur*, il y a un article sur une simulation qui a été faite par la Préfecture Maritime. En temps normal et sans obstacle, on nous dit que le risque d'avoir une cargaison de mazout ou un chimiquier qui débarque au Tréport n'est pas négligeable. Les risques sont même importants. Qu'est-ce que cela va être avec des obstacles en mer ? Il faudra faire la simulation avec les éoliennes en mer pour voir où vont finir les bateaux. Je ne sais pas, je ne suis pas un spécialiste, mais c'est quand même flagrant. Ce n'est pas abordé. Monsieur Kolb a dit que le risque existe tous les 110 ans. Cela n'apparaît pas. C'est marrant quand même.

Philippe MARZOLF

On ne reprend pas tout ce qui a été dit. Sinon, ce ne sont pas quinze diapos qu'il faudrait. Je vous ferai remarquer que pour chaque réunion publique, il y a soixante pages de verbatim. On a fait la synthèse de 360 pages.

Jean-Claude NICOLAS

D'accord. J'enlève ma critique, mais je souhaite que lors de la clôture du débat, le 7 septembre au Tréport, ce soit un argument qui soit pris en compte et que l'on voie bien l'opposition entre les deux positions avec des arguments qui n'ont pas été étayés correctement par La Compagnie du Vent.

On prend encore une intervention et on va ensuite les laisser répondre. Madame.

Liseline LAVOINE

Je représente entre autres les restaurateurs du Tréport et je suis là ce soir à titre privé puisque j'habite Criel-sur-Mer et que j'ai la chance et l'honneur de voir ce que la Création nous a donné de voir, que vous voyez, vous, êtres humains, non pas seulement promoteurs. Ce sont des merveilles que vous voulez vous accaparer à je ne sais quel prix d'ailleurs. Il serait intéressant de savoir à combien l'Etat français est prêt à brader le mètre carré du littoral français. Ce serait une question très utile et j'aimerais bien d'ailleurs que vous y répondiez.

Par ailleurs, je voudrais revenir sur trois points. Je rejoins Monsieur le Député-maire du Touquet qui a organisé, avec ses collègues maires voisins, un communiqué commun pour refuser catégoriquement votre monstrueux projet, pour trois raisons majeures : zone migratoire, zone de pêche, zone touristique et au-delà zone de dangers potentiels, dangers qui ont été évoqués par Madame Chantal Sayaret qui s'étonnait elle-même du fait qu'il y ait si peu d'accidents, alors qu'il y a un grand nombre de bateaux porteurs de pétrole brut. Le dernier *blackout* a eu lieu il y a trois semaines. Il m'a été raconté par un ami. Ce n'est pas relevé dans la presse parce que ce sont des choses qui sont apparemment très courantes.

Aujourd'hui, en créant ce que l'on peut appeler des mini plate-formes pétrolières, nous allons créer des monstres qui vont peut-être avoir un impact demain. D'ailleurs, Monsieur Kolb, le chef de projet, ne m'a pas contredit puisqu'il a admis lui-même que le risque zéro n'existait pas. Cela veut dire que l'on s'assoit sur l'article 5 de la Constitution qui a été adopté en 2005 et qui est le principe de précaution en termes d'environnement. Quand il s'agirait d'impacter de manière définitive une vie humaine, pour moi, c'est une manière définitive d'impacter l'environnement, à moins que l'Homme ne fasse plus partie de notre environnement et qu'il n'y ait plus que l'argent qui en fasse partie.

Ceci étant dit, je voulais savoir si La Compagnie du Vent et donc le Groupe GDF Suez étaient au-dessus des lois. Je vous ai posé la question sur ce fameux article dont je viens de vous parler.

Je voulais vous dire aussi qu'en matière d'environnement, par rapport à ce fameux article, lors du débat qui a été fait à la Maison de l'Oiseau, il a été prouvé scientifiquement qu'il faudrait dix longues années à la mer pour refaire ses fonds marins pour reconstituer les petits vers de mer, les petits mollusques-, les autres sédiments, toutes ces choses qui sont des matières nourricières pour nos poissons, les choses que nous vendons dans nos établissements, que nous sommes fiers de vendre et de montrer au public nombreux qui vient par millions sur les côtes normandes et picardes. Ces gens-là ne sont pas informés. En matière d'information, même si elle n'est que locale, au Tréport, Monsieur le Maire s'est prononcé de façon évidente avec son panneau et nous, les commerçants, nous sommes derrière nos marins. Les gens sont effarés que l'on puisse vouloir entacher un site aussi beau et par là même réduire les emplois.

Les emplois que promet La Compagnie du Vent ne sont que promesses. Nous, aujourd'hui, hôteliers et restaurateurs, nous avons déjà dépassé les promesses que nous avons faites par rapport à ce qui a été fait au niveau gouvernemental pour enrayer les nombreux dépôts de bilan. Nous avons créé 21 700 emplois dans le domaine de la restauration, de l'hôtellerie, dans le domaine cafetier et autres. Qu'est-ce que cela veut dire ? Les hivers sont rudes. Si les hivers sont rudes et que le courant

est trop cher, nous serons obligés de fermer parce que nous ne pourrions pas tenir. Ce seront des dizaines et des centaines de personnes qui seront mises au chômage, certes, pendant des périodes saisonnières – je vous l'accorde – mais ce seront des périodes de chômage de trois mois pour des gens qui ont des emplois à l'année et qui ne les auront plus.

Par ailleurs, Monsieur Cabrol qui a écrit un livre *Envers et contre tous*, nous dit clairement, en tant que météorologue, que l'éolien ne peut en aucune manière être là lors de grands froids. Ce sujet a été évoqué lors des débats précédents par La Compagnie du Vent. Lors de grands froids, nous sommes le plus souvent placés en anticyclonique, ce qui veut dire peu ou pas de vent. En aucune manière, avec peu ou pas de vent, l'éolien pourra relayer les grands froids futurs et prévus qui nous sont agités comme des drapeaux rouges et noirs concernant éventuellement cette implantation et cette destruction massive de ce littoral que nous aimons, que les Français aiment, que le monde aime et qu'on nous envie. Ne détruisez pas cela, s'il vous plaît. Merci.

Philippe MARZOLF

Avant de parler des propositions de La Compagnie du Vent, quelques réactions à ce que vous avez entendu.

Pierre LAGANDRE, directeur général adjoint de La Compagnie du Vent

Il y a beaucoup de questions auxquelles nous avons répondu au cours des précédentes réunions thématiques. On ne va donc pas forcément revenir dessus. Simplement, je voulais revenir notamment sur l'affirmation de Monsieur Bilon sur le caractère aléatoire de l'énergie éolienne. Il ne me semble pas que le réseau de transport d'électricité ait dit que l'éolien était une énergie de base. Nous, on ne considère pas non plus que ce soit une énergie de base.

Il y a effectivement un caractère aléatoire. Il y a deux choses dans l'énergie éolienne : il y a un caractère variable et un caractère aléatoire. Toute énergie a un caractère aléatoire (centrale à gaz, centrale nucléaire). Toutes les énergies ont des aléas qui sont liés à la disponibilité technique des machines. Une panne génère une baisse de la production d'une centrale à gaz par exemple. Cela est considéré par RTE comme un aléa. L'éolien a également des aléas. Il y a aussi quelques pannes qui peuvent survenir. Il y a aussi l'aspect de la variabilité de la ressource éolienne. Les variations de la productivité éolienne sont tout à fait lentes. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est RTE qui le dit. Elles sont lentes et à suffisamment long terme pour que RTE puisse gérer cela comme toute autre énergie. RTE l'a dit et je vous invite à réviser la réunion d'Abbeville.

Gérard BILON

RTE n'est pas forcément le bon dieu.

Pierre LAGANDRE

RTE est simplement l'organisme qui est en charge de gérer le réseau et de mettre en concordance la production et la consommation. Son rôle – ils se font taper dessus s'ils ne le respectent pas – c'est le *blackout*.

Gérard BILON

On ne pourra pas fonctionner qu'avec l'énergie éolienne. Ce n'est pas possible. Vous pouvez rêver.

Philippe MARZOLF

Personne n'a dit cela, Monsieur Bilon.

Pierre LAGANDRE

Monsieur Bilon, vous êtes en train de partir sur un faux débat. On n'est pas en train de dire que l'énergie éolienne va remplacer toutes les autres énergies. Ne nous faites pas dire ce que nous n'avons pas dit. Il faut savoir qu'aucune source d'énergie ne résout à elle seule le problème. L'énergie éolienne ne résout pas à elle seule le problème, l'énergie nucléaire ne résout pas à elle seule le problème. Il faut des centrales thermiques pour régler l'aspect trop lisse et trop régulier de la production nucléaire. Il n'y a aucune énergie qui résout le problème entièrement. L'énergie éolienne est une des solutions. Il faut en profiter : c'est une énergie propre et renouvelable.

Je voudrais également revenir sur le fait qu'il serait possible que La Compagnie du Vent disparaisse si jamais les tarifs changeaient, etc. Si le projet se fait, on signera un contrat de vente d'électricité à long terme avec EDF. Pendant toute la durée du contrat, on n'a donc pas de raison de s'en aller. Le contrat est d'une durée de vingt ans.

Vous dites que l'électricité éolienne est plus chère. Effectivement, c'est une énergie neuve et récente qu'il faut aider à son démarrage. La filière doit démarrer. Les autres énergies que vous consommez aujourd'hui en France ont bénéficié également à leur naissance, à leur démarrage, d'une aide. A titre individuel, nous continuons à financer certaines énergies sur lesquels il y a des points qui n'ont pas encore été réglés. Le tarif éolien est un peu plus élevé, mais il ne réserve pas de surprises. Pendant 35 ans, pendant 100 ans, pendant des générations, il n'y aura pas d'augmentation du prix du vent. Le vent est gratuit. Le tarif ne sera donc pas soumis à des coûts d'approvisionnement en matières premières. C'est un point à prendre en compte dans la comparaison du coût des énergies.

Je vais passer la parole à Jean-Mathieu Kolb pour qu'il réponde à deux ou trois autres questions qui concernent davantage les impacts du projet.

Jean-Mathieu KOLB, directeur des activités offshore à La Compagnie du Vent

Je voudrais juste revenir sur les expertises et les études : forcément, on s'appuie sur des experts. Nous-mêmes, nous n'avons pas la prétention de dire que l'on sait tout sur tout. On fait appel à des expertises, à des études. On va chercher des protocoles qui sont établis, malheureusement souvent à l'étranger parce que l'éolien *offshore* s'est développé plus vite dans d'autres pays, mais ce sont des protocoles qui sont reconnus au niveau européen.

Sur l'aspect relatif à la navigation, si j'ai le temps de présenter quatre *slides*, je pourrai en parler avec plaisir. Il y a une norme qui existe. Elle est reconnue au niveau européen. C'est une norme qui est pratiquée en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Suède, en Hollande, etc. C'est une manière de mesurer un risque très conservateur maritime. Je dis « très conservateur » parce que dans cette norme, on n'a pas le droit de prendre en compte des moyens de secours, ni éventuellement

l'intervention d'un remorqueur ou d'un bateau qui se trouverait dans la zone. On prend des conditions défavorables. On est obligé de revenir sur le passé de toute l'accidentologie. J'ai entendu dire qu'on ne savait pas tout de l'accidentologie. Le BEA Mer qui est le Bureau d'enquête et d'accidents a l'obligation légale d'être informé par les CROSS, etc. de tous les incidents et accidents maritimes. On prend cette accidentologie, on prend l'état de la circulation. On a présenté les chiffres, on a fait des études. Aujourd'hui, on a des outils radar extraordinaires où l'on peut voir en direct toute la navigation maritime. Je vous invite à taper « marine trafic » sur Google, vous tomberez sur un site où vous voyez tous les bateaux qui circulent dans la Manche et ailleurs. On simule toute cette accidentologie avec les parcs éoliens, la surface occupée, etc.

Cette norme dit qu'une accidentologie inférieure à cinquante ans, soit un accident tous les cinquante ans, est réhabilitaire. Encore une fois, la probabilité d'accident est très conservatrice parce qu'on ne prend pas en compte les moyens de secours et plein d'autres hypothèses que l'on pourrait rajouter pour minimiser le risque. Une accidentologie supérieure à cent ans est acceptée par nos voisins anglais qui ne sont pas des plus mauvais marins que nous. Au contraire, ils ont des trafics maritimes tout aussi conséquents. Elle est acceptée également par les Belges et les Hollandais.

Il est apparu que la variante Grand Large avait une problématique claire de risque maritime. Ce n'est pas le cas de la variante Large ni de la variante Littoral. D'où l'importance de s'éloigner au maximum des routes maritimes, en particulier du rail. Voilà ce que je voulais dire sur l'aspect maritime.

Philippe MARZOLF

Merci. Il y avait une réaction. Monsieur, vous vouliez dire quelque chose.

Patrick CLAPIER, retraité, anciennement statisticien au CNRS

Juste une petite remarque. On parle d'accidentologie, etc. Vous venez de donner des arguments dits scientifiques qui sont complètement fallacieux. Vous nous citez l'Angleterre. Pour faire dérailler les trains, je n'ai jamais vu mieux. C'est lié à la fois à la privatisation dont Mesdames ont parlé. Quand vous dites que vous vous inspirez des Américains, parlez-vous de la Louisiane ou de l'Alaska ? Les Etats-Unis sont un grand pays. C'est un état fédéral avec plus de cinquante états. Quand vous dites que vous vous êtes inspirés de pays étrangers, est-ce que vous parliez de la Louisiane et de BP ou d'autres pays ?

J'ai mal compris votre argumentation, ne serait-ce que sur le point statistique et scientifique de l'accidentologie. Je suis un spécialiste du web, je les ai lus. Je n'ai pas envie de polémiquer, mais franchement, vous me mettez en colère. Je suis donc un peu septique. Je ne suis qu'un touriste, mais en matière statistique, soit vous argumentez, soit vous dites que la privatisation va remplacer tout ce que vous connaissez en matière d'investissements publics. Le nucléaire a été inventé par les Français, on n'a jamais d'accident nucléaire.

Je ne suis pas contre le progrès, mais quand vous parlez d'accidentologie que vous maîtrisez à cinquante ou cent ans, raisonnez en termes de générations et non en termes d'années. Un accident tel que celui de BP ne s'est jamais produit, ni en Floride ni en Alaska. Là, on a fait quand même beaucoup mieux que l'Alaska. Je passe sur d'autres exemples que j'ai en mémoire. Votre argumentation est scientifiquement fallacieuse.

Je viens de temps en temps à Mers-les-Bains où il y a trente ans, on pêchait. Je ne suis pas contre le progrès, je suis pour. Monsieur Borloo et son secrétariat ont dit des choses que j'ai entendues tout à l'heure. Je n'irai pas plus loin parce que je ne vais pas me lancer sur un terrain plus politique, mais on n'est même pas capable d'investir sur les retraites ou sur l'emploi. J'habite l'Essonne. Quand je viens par ici et que je vois toutes les zones industrielles, c'est triste, tout le monde fait pareil, y compris à l'entrée de Mers-les-Bains. Ce sont les mêmes zones. Elles ne créent pas plus d'emplois que les épiceries ou les marchés locaux du Tréport, de Saint-Valéry ou d'ailleurs. Tout cela est contre l'emploi. Quand on voit toutes les zones industrielles avec les grandes cheminées, comme on le voyait en 1968, qui sont toutes fermées et où il n'y a plus d'emploi. Pour quel emploi êtes-vous ? Est-ce que vous êtes pour les entreprises du vent ou pour l'emploi de nos jeunes ?

Vos cinquante ou cent ans, je m'en fiche. Raisonnable en termes de générations. Faites une statistique à long terme et non pas une statistique accidentelle. Moi, je raisonne pour mon fils ou ses enfants. Faites des statistiques ou n'en faites pas.

Pierre LAGANDRE

Jean-Mathieu Kolb peut vous réexpliquer, il vous invite à consulter les documents. On applique simplement une norme. On n'argumente pas et on n'est pas en train de réinventer une statistique. On applique une norme. Si vous contestez la norme, il faut vous rapprocher des organismes certificateurs et de normalisation.

Ensuite, concernant votre argumentation sur les catastrophes ou la pollution, il faut peut-être relativiser et hiérarchiser les niveaux de risque. Des accidents comme une marée noire sont quand même d'une autre dimension qu'une pale d'éolienne qui tombe.

Vous parlez de génération. Une éolienne dure vingt ans, trente ans. Quand on n'en veut plus, on la démonte et il ne reste rien. Ce n'est pas le cas de toutes les sources d'énergie. Pour certaines installations industrielles, après le départ de l'industriel, il faut dépolluer pendant des générations et des générations. J'ai lu ce matin dans le journal un article qui parle de lotissements, aux Etats-Unis, qui ont été construits sur l'ancien site de Shell. Les gens se rendent compte qu'ils deviennent malades parce que le sol est complètement pollué. Ils ont rajouté plus d'un mètre de terre sur l'ancien site industriel. Il y avait du pétrole qui était stocké. Les gens sont malades, ils ont des leucémies etc. Qui paye et pendant combien de temps ? Combien de générations ? Une éolienne se monte en trois jours et se démonte en trois jours. Il faut aussi hiérarchiser un peu les risques et les dangers associés.

Philippe MARZOLF

Dernière intervention avant de passer à la seconde partie.

Liseline LAVOINE

Excusez-moi, je ne peux vraiment pas laisser passer cela. La dernière fois, quand j'ai posé la question sur le risque humain, vous avez admis qu'il y avait un risque humain. Si demain un chimiquier ou un pétrolier qui tombe en *blackout* se fixe sur vos barges, il va jouer aux quilles. Vous ne savez pas combien il y aura de morts, vous ne savez pas si ce ne sera pas une zone

SEVESO au bord de l'eau. Vous ne savez rien du tout. Vous êtes donc en complète hypothèse. En revanche, vous reconnaissez qu'il y a un risque humain.

C'est pour cela que je ne comprends toujours pas pourquoi après le refus de 2006 du Préfet des Affaires maritimes, vous insistez. Il y a un risque, le risque humain existe et vous voulez passer outre. Vous voulez passer outre ce principe de précaution élémentaire qui a été adopté en 2005, à savoir l'article 5. Je ne sais pas si on lit la loi de la même façon, mais cette loi existe, elle a été votée et normalement, elle devrait vous être appliquée à vous aussi, pour préserver la vie humaine et la pérennité de l'environnement.

Pierre LAGANDRE

On a bien dit que le risque zéro n'existe pas. Si je vais dans votre sens, Madame, je recommande à toute l'assemblée et à moi-même de ne pas prendre nos voitures ce soir pour rentrer de la réunion. Statistiquement, malheureusement, il y a des risques d'accidents.

Philippe MARZOLF

Sans rentrer dans la polémique, c'est le même Préfet qui vient de décider qu'il y avait 750 kilomètres carrés de zones techniquement favorables sur les zones où il y a des mines. CQFD. Cherchez l'erreur. On n'y peut rien.

Liseline LAVOINE

On est d'accord. C'est pour cela que je soulève le problème. C'est celui que je soulève depuis le début.

Philippe MARZOLF

C'est bien un Préfet qui vient de décider des zones techniquement favorables.

Jean-Mathieu KOLB

Je voulais juste revenir sur la problématique des mines. Tout la Manche est concernée par cette problématique, toute la mer Baltique est concernée par cette problématique. On a construit Le Havre avec environ 180 objets explosifs qui ont été découverts et détruits. Actuellement, on est en train de préparer la construction du gazoduc Nord Stream. Aux dernières nouvelles, il y a 1 600 engins explosifs qui sont en cours de dépollution. Là encore, il y a des techniques de détection qui existent, il y a des techniques pour garantir l'absence de risque. On n'a jamais dit qu'il y avait un risque humain. On cherche à minimiser au très grand maximum, si je puis dire, ces niveaux de risque. On ne peut jamais garantir un risque zéro. Cela fait partie de la vie de tous les jours.

Ce qui avait été dit par le représentant de la Préfecture des Affaires Maritimes par rapport au dossier de l'époque, c'est que des travaux ont été faits de notre côté. On est même allé tester les matériels de détection, on les a étalonnés sur des mines désarmées qui sont propriété de la Marine, etc. pour prouver qu'on avait cette capacité de détection. On s'est entouré d'experts. D'ailleurs, certains

Débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes – Première réunion de proximité CPDP travaillent actuellement sur Nord Stream, ce qui me permet d'en parler. Nord Stream est le gazoduc qui va relier la Russie à l'Allemagne et qui traverse toute la mer Baltique avec des produits chimiques.

Effectivement, ce sont des contraintes, mais il y a toujours des techniques, des conditions et des experts dans ces opérations qui sont courantes. En Grande-Bretagne, il y a des parcs éoliens qui se construisent actuellement dans la Tamise qui est une zone qui a été minée et bombardée abondamment. Ces travaux que nous avons menés nous permettent aujourd'hui d'avancer avec les autorités françaises.

Philippe MARZOLF

On vous repassera la parole tout à l'heure, mais on va avancer. En plus, j'ai oublié le Maire-adjoint de Criel pour qu'il fasse l'accueil républicain classique. Venez, Monsieur. Excusez-moi, je ne vous ai pas donné la parole tout de suite, mais vous pouvez nous parler de votre belle ville de Criel à n'importe quel moment de la soirée. Excusez-moi de ne pas vous avoir donné la parole dès le début.

Didier DEPOILLY, Maire-adjoint de Criel-sur-Mer

Bonsoir. Je voulais tout simplement vous souhaiter la bienvenue à Criel et par la même occasion présenter les excuses de Monsieur le Maire qui est absent ce soir. Si vous le permettez, je vais vous présenter un peu la commune de Criel.

Criel-sur-Mer, commune de 2 800 habitants, fait partie de la Communauté de communes d'Yères et Plateaux. Elle s'étend sur une superficie de 2 000 hectares. Criel-sur-Mer s'abrite au creux de la vallée de l'Yères jusqu'à son embouchure sur le littoral de la côte d'Albâtre, surmontée au sud-ouest par le mont Joli Bois. Petite station balnéaire, ses deux plages faites de galets – Criel-Plage et Mesnil-Val qui vient d'obtenir cette année le pavillon bleu pour la qualité de ses eaux de baignade – sont encadrées par les plus hautes falaises de craie d'Europe d'une hauteur de 106 mètres, surplombant la mer au mont Joli Bois. Les hameaux ruraux du Quesnoy et de Mesnil-en-Caux se consacrent principalement à l'agriculture. Le centre-bourg autour de l'église Saint-Aubin abrite les commerces et les principales administrations. Une zone d'activités au lieu-dit Saint-Léonard vient compléter le tissu commercial et artisanal de la commune.

Les activités touristiques de la station balnéaire sont concentrées autour de la plage de Criel et de Mesnil-Val. Les villas mesnivalaises, bien caractéristiques, offrent un charme typique de la Belle Epoque. Cela ressemble un peu au front de mer de Mers. Le manoir de Briançon dont la Grande Demoiselle fit l'acquisition en 1795 pour en faire une école de jeunes filles, puis un orphelinat, sera transformé en hospice jusqu'en 1957. Depuis 1972, il a été restauré, hébergeant la Mairie et occasionnellement, diverses expositions. Le château de Chantereine, ancienne demeure seigneuriale, utilisé à plusieurs reprises à des fins militaires, sera transformé par l'Union des Coopérateurs en colonie de vacances. Cette bâtisse du XVIII^{ème} siècle, environnée de quatre hectares de verdure, a été achetée par la commune en 1984 pour devenir un centre d'hébergement et abriter des salles d'activités associatives. Parcours incontournable du GR 21 qui longe le littoral, le mont Joli Bois est une bouffée d'air fréquentée par de nombreux marcheurs et adeptes des sports aériens. Il permet de rejoindre le bourg *via* les campings et le chemin des soupirs en bordant les bas-champs.

Bénéficiant des retombées du proche bassin industriel, toute une population vient s'installer ici pour rechercher la tranquillité, entraînant un fort rajeunissement et de nouvelles demandes

Philippe MARZOLF

Merci, Monsieur Depoilly. Nous allons avancer. Suite aux six premières réunions publiques, La Compagnie du Vent a des propositions à faire qu'elle va reprendre et un peu expliciter. Ensuite, nous aurons des échanges sur les propositions de modification ou d'amélioration de leur projet.

Propositions de La Compagnie du Vent

Pierre LAGANDRE

Bonsoir. Je ne me suis pas présenté tout à l'heure. Je suis Pierre Lagandré, directeur général adjoint de La Compagnie du Vent. A ma droite, Jean-Mathieu Kolb qui est chef du projet des Deux Côtes et Paul Neau du cabinet ABIES, qui est un expert en énergie éolienne et qui est notamment en charge de la coordination des expertises environnementales et de la rédaction d'étude d'impact sur l'environnement pour le projet des Deux Côtes.

La Compagnie du Vent est un pionnier de l'énergie éolienne en France. C'est une Société anonyme qui a été créée en 1989 et qui est une filiale du Groupe GDF Suez depuis fin 2007. Nous avons fait le choix d'être présents sur toute la durée de vie des projets éoliens que nous développons, c'est-à-dire depuis les études initiales jusqu'à la construction, l'exploitation, la maintenance des éoliennes pendant toute leur durée de vie. Ce n'est pas le cas de toutes les sociétés qui travaillent sur le secteur. Nous avons installé environ 200 éoliennes à ce jour et nous exploitons en France quinze parcs éoliens qui produisent de l'électricité propre, renouvelable et inépuisable pour environ 200 000 personnes. Je passe la parole à Jean-Mathieu Kolb.

Jean-Mathieu KOLB

Rebonjour à tous. J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer un peu ce soir. Je vais passer très rapidement et juste dire que le développement des énergies renouvelables dans leur globalité et en particulier de l'éolien découle d'une série d'engagements et d'une volonté en premier lieu internationale qui s'est traduite par une volonté européenne. C'est la directive Energie Climat, c'est le paquet des trois fois vingt qui a été voté au niveau européen.

Philippe MARZOLF

Ce sont vos propositions que vous deviez présenter et ensuite, votre plan.

Jean-Mathieu KOLB

Je voulais juste dire que, de par ce biais et ces différents engagements, la France s'est engagée à installer 25 000 mégawatts éoliens dont 6 000 mégawatts d'éolien en mer, ce qui représenterait en moyenne la consommation de 8 millions de Français.

Pourquoi ici ? Je recadre quand même rapidement le projet pour les gens qui n'auraient pas participé aux autres réunions. Nous avons étudié les façades maritimes françaises métropolitaines et nous avons déterminé une douzaine de sites que nous avons étudiés plus en détail, ce qui nous a amenés à nous intéresser plus précisément à ce secteur, d'abord parce qu'il y a du vent. Une éolienne au large des côtes produirait de l'électricité 90 % du temps. Ce, tout le temps à pleine puissance, je le précise. Il y a un intérêt éolien.

Il y a d'autres contraintes que l'on a passées en revue au cours des réunions thématiques. Quand on est arrivé au débat public, on a remis sur la table ce que nous avons pu étudier au fil des années puisque nous travaillons sur ce dossier depuis 2005. Cela nous a permis de présenter le projet dont vous avez déjà entendu parler, le projet Large : 140 éoliennes à 14 kilomètres des côtes qui produiraient annuellement ce que consomment 900 000 Français. Ce parc serait dans des fonds de 15 à 20 mètres et longe *grosso modo* la ligne des 12 milles nautiques. J'y reviendrai parce qu'elle a une importance.

Il y a la variante Littoral aussi. Pourquoi ne pas être plus près des côtes ? On a des fonds moins importants. En l'occurrence, ils ont de moins de dix mètres ici. Comme on l'a vu, cette variante Littoral produirait ce que consomment environ 400 000 Français chaque année, mais la proximité a un impact paysager plus important. Elle a aussi un impact très important sur les flux migratoires qui, comme on l'a montré, sont très importants le long des côtes.

On a aussi regardé comment on pourrait aller plus loin et s'éloigner. C'est la variante Grand Large. Les fonds y sont plus profonds. On atteint les trente mètres. Cela a donc un impact fort sur les coûts, sur les techniques de pose et de fondation. On se rapproche du rail de navigation que l'on voit apparaître ici. C'est un paramètre très important pour la sécurité maritime. J'en ai parlé auparavant. De plus, on se retrouve en dehors des 12 milles nautiques. Je vais finir là-dessus. Je ne vais pas détailler tous ces éléments, j'en ai listé une partie. Il y a plus d'informations dans le dossier support qui est à disposition de tout le public. Quand je parle de l'application dans la mer territoriale, c'est l'applicabilité ou pas de la taxe dans le cadre du projet Grand Large. Dès qu'on sort de la mer territoriale, on n'a ni cadre juridique ni possibilité d'apporter des recettes fiscales, au contraire du projet Large qui en apporterait de l'ordre de 8,5 millions d'euros annuellement.

On a travaillé sur les retombées économiques : 1 600 à 1 900 emplois pour la construction sur trois ans. L'objectif est d'en pérenniser une partie, de créer, avec les industriels français, une filière pour pouvoir faire d'autres projets en France, mais aussi pour exporter à l'étranger. Il y a des inquiétudes sur ce que l'on peut faire localement. Des entreprises locales sont déjà intéressées et travaillent sur ce sujet. On leur a donc proposé de privilégier les compétences et les savoir-faire locaux. Pour ce faire, on propose de créer un poste de coordinateur, dans notre équipe. Il serait le guichet unique qui aurait pour mission de bien présenter nos besoins et les besoins de nos grands sous traitants, pour que les industriels français puissent se préparer à ces nouveaux marchés. C'est même aussi se préparer à la mise en place de nouveaux instruments industriels qui leur permettront de nous fournir le matériel dont nous avons besoin.

On a proposé également de former localement les équipes de maintenance. On en a parlé. Il y a des formations qui se mettent en place en Haute-Normandie et en Picardie. Nous sommes déjà en

contact avec ces gens-là pour envisager la suite à donner à la formation de techniciens ici pour l'éolien terrestre, pour pouvoir la diversifier à l'avenir dans l'éolien marin.

Nous avons aussi entendu les inquiétudes des pêcheurs locaux. Nous avons vu ce qui se passe à l'étranger. La grande conclusion, c'est que lorsqu'on dialogue, on peut trouver des compromis qui soient acceptables et aboutir à une cohabitation qui fonctionne. Pour ce faire, nous mettons sur la table aujourd'hui la proposition de préciser ensemble la zone d'implantation du parc. On a entendu beaucoup de chiffres, mais cette zone d'implantation du parc représente environ 5 % de la zone d'action des navires de pêche du Tréport, c'est-à-dire des chalutiers typiques de 12 mètres qui vont jusqu'à 20 milles nautiques autour du port du Tréport et qui ne chalutent pas dans la zone des 3 premiers milles nautiques.

Que veut dire préciser ? C'est peut-être discuter des traits de chalut ensemble, comme cela s'est fait au Danemark, avec des cartes, des zones de pêche principales, etc. On a commencé les travaux sur la création d'un chenal puisqu'on a bien entendu qu'il y avait des inquiétudes, en cas de pêche au large, sur la contrainte de devoir contourner le parc avec un surcoût en carburant. Ce sont des choses sur lesquelles on travaille et dont on souhaite discuter. Ce sont aussi les modalités de gouvernance. Qu'est-ce qu'on fera dans cette zone ? Quelles techniques de pêche on y autorisera ? S'il y a des contraintes sur la pêche professionnelle, il y a certainement des choses à envisager aussi sur la pêche de plaisance. Quel type de pêche ? Sous quelles conditions ? Pour quel type de navires ?

C'est aussi la proposition de maximiser ce qui ressort du retour d'expérience étranger, c'est-à-dire un impact positif des fondations et très localisé sur le poisson par l'implantation de récifs artificiels, discutés en concertation, pour avoir un impact global positif sur la ressource en poissons.

On a commencé à travailler, puisqu'on est des énergéticiens et que l'on a des énergéticiens au sein de notre société, sur les aspects motorisation, sur l'emploi de bioénergie. On a des activités dans ce domaine. On a regardé et on constate qu'il y a beaucoup de recherches qui commencent à se lancer pour trouver des nouvelles voies de motorisation des bateaux de pêche. On sait aujourd'hui que le poste carburant est un poste qui impacte beaucoup la rentabilité des navires. Comment faire aussi pour que la taxe fixée par le gouvernement soit la plus équitable et la plus utile au secteur de la pêche professionnelle ? Enfin, à ceux qui le souhaitent, il s'agit de proposer des voies de diversification puisque forcément, avec le projet éolien en mer, on aura besoin de bons marins pour pouvoir atteindre les éoliennes.

Sur l'aspect touristique, on a entendu les enseignements de la CPDP. Il y a beaucoup de questions, il y a aussi des idées qui se mettent en place. On propose de fournir aux acteurs locaux du tourisme des avant-projets pour rebondir sur l'orientation qui a été prise dans la baie de Somme, notamment en termes de tourisme. Il y a de plus en plus de recherche d'informations de la part des touristes, comme on nous l'a dit. On ne vient pas juste pour un paysage, on n'a besoin d'entendre des choses sur le comportement des oiseaux, sur le comportement de ci, de ça. On va donc proposer des avant-projets dans les semaines à venir.

C'est aussi la possibilité de créer une vitrine des énergies renouvelables dans nos régions. On a vu que récemment, nos voisins anglais avaient lancé la construction du plus grand parc éolien en mer qui alimenterait les futurs Jeux Olympiques de Londres. Ce parc éolien sera installé à quelques kilomètres de Londres, dans la Tamise. Il y a déjà des choses qui se font à l'étranger. C'est en ce sens que nous pouvons aller, tout en prenant en compte les spécificités du territoire. C'est aussi la possibilité d'envisager des activités nouvelles sur terre et en mer.

Sur les aspects environnementaux, on a lancé des études poussées qui sont les premières en France. On a entendu aussi des interrogations : pourquoi n'avez-vous pas vu la bernache cravant dans toutes vos observations, alors qu'on a l'impression qu'elle passe dans ce secteur ? Nous sommes en train de travailler sur différentes études pour compléter les différentes études déjà faites, pour pouvoir aller plus loin et apporter les informations nécessaires pour pouvoir rassurer les différents acteurs. Nous voulons le faire à l'avenir dans le cadre d'un groupement d'intérêt scientifique – c'est en engagement fort – avec les différentes parties prenantes, avec une présidence tournante, afin en particulier de définir des protocoles d'étude et de suivi, de les établir en commun, de partager les résultats et diffuser les connaissances. Les études que l'on a faites ont permis à de nombreux scientifiques qui ont travaillé pour nous, aux experts dont on a parlé, de mener des études qu'ils avaient envie de faire depuis des années, mais dont ils n'avaient pas les moyens. La mer est un secteur plus compliqué pour compter les oiseaux. Nous en avons un peu parlé. Ce sont donc des études scientifiques qui dépassent le cadre du simple projet. D'où l'idée d'un partage des connaissances.

Voilà donc les principales propositions que l'on met sur la table aujourd'hui, avec la volonté d'échanger sur le sujet avec les différents acteurs. Merci.

Philippe MARZOLF

Merci. Vous n'avez pas repris le dernier point que l'on a évoqué et que vous aviez dit à une réunion quant à la possibilité que les citoyens ou les collectivités investissent. Y a-t-il des réactions sur ces propositions qui ont déjà été faites au cours des réunions et qui sont un peu synthétisées ? Monsieur ?

Echanges avec le public

Jean-Marie BYHET, marin pêcheur à la retraite

Tout à l'heure, je voyais qu'il était mentionné 150 personnes pour la maintenance sur 30 ans. Dernièrement, nous sommes allés au Danemark, nous sommes montés à bord des bateaux de maintenance et on ne nous a pas cité 150 personnes pour 300 éoliennes en activité dont 300 éoliennes qui ne tournaient pas quand nous y sommes allés.

Philippe MARZOLF

Non 140 : 60 et 80.

Jean-Marc BYHET

Je me trompe alors. Ce monsieur employait 40 personnes et non pas 150 personnes sur 30 ans. Il n'employait que 40 personnes avec 5 bateaux pour 140 éoliennes.

Philippe MARZOLF

Un parc de 60 et un parc de 80, de mémoire.

Jean-Marc BYHET

C'est cela.

Jean-Mathieu KOLB

Dans le temps qui nous était imparti, on a simplifié. 150 emplois correspondent à nos estimations d'emplois directs – on a toujours parlé de 50 emplois directs – et d'emplois indirects. C'était une question que l'on avait posée au cabinet d'études. Comme vous le savez aussi bien que moi, des emplois en mer créent des emplois à terre, pour l'entretien des bateaux, etc. A la réunion de Dieppe, on a eu d'ailleurs l'occasion d'échanger sur les types de ratios que le cabinet avait utilisés pour tirer ces nombres d'emplois. On est d'autant plus serein pour les présenter que 50 personnes qui arrivent ou qui se reconvertissent pour travailler sur les éoliennes, pendant 30 ans, ce sont des emplois indirects aussi dans les commerces, dans la restauration, que ce soit pour ces personnes ou leur famille qui les accompagnera, etc.

Philippe MARZOLF

Ce sont 50 emplois directs et des emplois indirects, selon les études qui ont été faites par La Compagnie du Vent.

Pierre LAGANDRE

Si on prend votre chiffre de 40 emplois au Danemark et ce qu'a dit Madame Bilon tout à l'heure sur le fait qu'un emploi en mer correspond à trois emplois à terre, cela fait 140 emplois sur terre.

Philippe MARZOLF

On a vu au Danemark un patron pêcheur qui avait revendu son bateau avant d'en racheter un plus gros. Ils nous ont expliqué qu'ils achètent de plus en plus de gros bateaux pour faire leur navire-usine et qu'en fin de compte, lui avait acheté des bateaux de maintenance et qu'il transportait les gens de la maintenance.

Bertrand LESPAGNON, chargé de mission à la Chambre de Commerce de Dieppe pour les grands chantiers sur le littoral

Je voulais demander dans quelle mesure le correspondant de La Compagnie du Vent sera opérationnel pour travailler avec nous puisque nous avons créé un site internet réservé aux grands chantiers, afin d'informer les entreprises et les mettre en phase de travail avec les donneurs d'ordres, que ce soit l'EPR ou les parcs éoliens *offshore*. Est-ce que vous pouvez me donner un ordre de grandeur du point de vue du temps selon lequel nous pourrions travailler avec vous ? Merci.

Pierre LAGANDRE

Pour répondre à votre question, l'une de nos propositions est effectivement de créer un poste de coordinateur local entre les PME-PMI, les CCI et les collectivités. C'est quelque chose que l'on prévoit. Ensuite, il faut que l'on regarde ensemble le calendrier parce que cela ne dépend pas que de nous. Cela dépend également des collectivités, des PME-PMI, des CCI. Il faut voir le besoin qu'elles ont pour nous aider à définir le profil du poste et lancer le recrutement de cette personne. Nous, on crée une sorte de guichet unique. Il faudrait que de l'autre côté, il y ait également un guichet unique pour que cela facilite l'intégration locale du projet. C'est un guichet unique dans les différents bassins d'emploi.

Philippe MARZOLF

Madame, vous voulez réagir.

Elisabeth NICOLAY, agent immobilier à Criel-sur-Mer

Vous connaissez un peu mes idées.

Philippe MARZOLF

Tout le monde ici ne les connaît peut-être pas.

Elisabeth NICOLAY

J'en ai parlé dans le site à plusieurs reprises et j'ai fait plusieurs interventions. Je suis agent immobilier, je suis dans le métier depuis 25 ans et depuis 10 ans à Criel. Je suis bilingue et je travaille donc aussi avec des Anglais, des Hollandais, etc. Les clients ne vont plus venir de la même façon. Je fais de la publicité dans *Belles Demeures*, dans des magazines internationaux. Ils n'auront aucune envie de revenir et on sera obligé d'en parler. Il commençait à y avoir déjà une diminution des prix de 20 à 30 % des biens immobiliers. Je suis un peu spécialisée – je les aime aussi – dans les belles propriétés, les petites, les moyennes et les grandes. C'est comme si on nous coupait dans notre travail parce que les gens ne viendront plus du tout de la même façon. On n'est pas dans un jeu vidéo où on fait un essai virtuel.

A mon avis, on joue un peu trop avec la vie des gens et avec l'humanité en général, comme dit Liseline. Je trouve que votre position est épouvantable. J'estime que vous mériteriez que les choses soient dites beaucoup plus ouvertement et même ailleurs qu'ici, au niveau national. C'est trop facile de manipuler les gens, de les tromper avec des chiffres. Vous mettez un truc et après, vous changez. Les spécialistes sont là sans être là ; ils nous répondent à moitié. C'est comme un iceberg, on nous montre le haut et on ne nous montre pas tout ce qui est en-dessous. On aura des surprises et on nous dira que ce n'était pas prévu ou que l'on n'a pas fait exprès. On a peur, vous nous effrayez avec votre manipulation. Vous ne savez pas trop où vous allez finalement et vous nous entraînez dans votre spirale infernale. C'est mon opinion.

Philippe MARZOLF

Merci, Madame.

Pierre LAGANDRE

Je sens effectivement beaucoup d'inquiétude de votre part. Je peux vous dire que l'on sait où on va. Je voudrais vous demander d'où vous sortez les 20 à 30 % de baisse de l'immobilier. Est-ce que vous pouvez préciser ? Quelle est l'étude ? Quelle est la source du document ?

Elisabeth NICOLAY

Je la prouverai. Je l'ai lu.

Gilles BEAUVISAGE, agent immobilier à Mers-les-Bains

Il s'agit d'un article de *la Dépêche*, signé par Monsieur Lignel, où il est clairement dit que l'immobilier perd dès lors qu'on est à proximité d'éoliennes.

En ce qui concerne Mers-les Bains où je travaille, ce n'est pas la crise immobilière qui fait que les transactions se font difficilement, mais bien l'annonce des éoliennes. Un appartement face mer dans les belles résidences de l'esplanade à Mers-les-Bains, à 115 000 ou 125 000 euros, est proposé à 90 000 euros à cause des éoliennes.

Philippe MARZOLF

La crise immobilière qui a eu lieu juste avant n'a rien à voir ? Vous avez pu séparer les deux causes ?

Gilles BEAUVISAGE

Tout à fait.

Liseline LAVOINE

C'est nouveau !

Philippe MARZOLF

Je demande à Monsieur.

Gilles BEAUVISAGE

Ma question est la suivante : comment comptez-vous éviter cette perte de valeur patrimoniale, à la fois pour les touristes et les estivants mersois ou crielois et également pour ceux qui habitent à

Débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes – Première réunion de proximité CPDP
demeure et qui travaillent dans des zones déjà sinistrées en termes de travail, à Mers ou dans la vallée de la Bresle, etc. ? Comment allez-vous aider tous ces jeunes qui ont emprunté pour acheter, qui seront amenés par obligation à quitter la région pour trouver du travail et qui vont perdre la valeur de leur patrimoine ?

Paul NEAU, cabinet ABIES

Je vais détailler un peu plus l'étude qui a été faite aux Etats-Unis. C'est une étude qui a été faite par un laboratoire universitaire. Elle a été faite par des professionnels qui se sont demandé comment cela se passait. Ils ont analysé 7 500 actes de vente à proximité d'une dizaine de parcs éoliens, dans différents états. Ce sont vraiment des actes de vente qui ont été réalisés, avec des gens qui sont dans la même situation qu'ici. Ils ont réalisé cette étude avec des gens jusqu'à quinze kilomètres. Ils ont fait différentes analyses, avec visite individuelle dans chaque endroit. Ils ont fait des analyses statistiques et ils ont constaté qu'il n'y avait pas d'impacts statistiquement mesurables liés aux projets éoliens, sur un échantillon de 7 500 cas.

Philippe MARZOLF

Il n'y a pas eu d'étude en France ?

Paul NEAU

En France, il y a eu des études qui sont scientifiquement non valables. Il n'y a pas eu la même chose qui a été faite en France. La seule chose que l'on ait aujourd'hui, à ma connaissance, ce sont ces études qui ont été faites aux Etats-Unis par un laboratoire universitaire indépendant pour le compte du Ministère de l'Energie américain.

Elisabeth NICOLAY

Voulez-vous acheter l'une de mes maisons face à la mer, sans que cela vous pose un problème de conscience ? Je suis toute prête, mon agence est en bord de plage à Criel. Je vous invite quand vous voulez, Monsieur.

Philippe MARZOLF

Les emplois que vous allez créer, il faut bien les loger.

Elisabeth NICOLAY

Vous ou les gens de votre société.

Paul NEAU

Pour l'anecdote, moi, j'habite dans une autre région, dans le Lauragais. Il y a un parc éolien. Il y a un lotissement qui est en vente à moins d'un kilomètre du parc éolien. L'agence immobilière qui

Débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes – Première réunion de proximité CPDP
vend ce lotissement, met en argument sur la plaquette deux photos : la photo du clocher d'Avignonet et la photo des éoliennes d'Avignonet. C'est un exemple que l'on a près de chez moi, c'est cet exemple que j'ai. Pour moi, ce n'est pas perçu par tous les agents immobiliers comme étant quelque chose qui fait chuter l'immobilier puisque c'est utilisé comme argument.

Carmen BILON

Je voudrais quand même que l'on précise quelque chose. C'est un projet et nous n'en sommes qu'aux débats. Ce n'est pas une enquête publique. Je suis quand même un peu affolée de voir qu'à Dieppe, on croit que c'est déjà fait. Je voudrais comprendre. Je sais bien que vous avez des appuis, mais attendez, vous n'avez pas encore gagné.

Moi, je voudrais vous poser une question. Qu'est-ce que GDF-SUEZ ? Expliquez-nous un peu. Pouvez-vous nous dire combien vous avez dépensé depuis le début de votre débat ? Cela commence à m'inquiéter sérieusement. Quand on voit les difficultés que l'on a en France en ce moment, pouvez-vous le faire ?

Philippe MARZOLF

Quelle est votre question sur GDF-SUEZ ?

Carmen BILON

Je voulais savoir exactement quelle est la banque qui est derrière. Est-ce que vraiment vous pouvez le faire ?

Philippe MARZOLF

Et le coût des études qui ont été nécessaires pour élaborer le projet.

Carmen BILON

Voilà. Je trouve que cela commence presque à devenir scandaleux. On est affilié à une fédération qui n'approuve pas du tout que l'on vienne à vos débats parce que elle dit que c'est fait d'avance. On commence à avoir un doute.

Gérard BILON

Qu'est-ce que vous pensez de ces chaises avec des papiers « réservé » ? A tous les débats, il n'y a personne sur cette chaise. On est là comme des pantins.

Philippe MARZOLF

Vous faites un procès d'intention, Monsieur Bilon. On va les enlever les papiers « réservé ».

Carmen BILON

Regardez ce dernier cahier. Je peux me permettre de parler d'Alain Le Vern. Je regrette, on fait partie de la même famille, mais j'ai honte. Je le dis en public et ce sera dit. Je l'ai déjà attaqué personnellement. Ce n'est pas normal. Même Dieppe ne pourra pas le faire. Ce n'est pas vrai. Vous savez, on parle aussi du Gros Jacques. Moi, je vais vous dire une chose. En ce moment, il y a de l'investissement, mais il n'y a pas de retour sur investissement. C'est du vent ! Ce sont les habitants qui l'ont payé. Je vous assure, à la prochaine réunion de la Communauté de Communes, je le dénonce. Je n'avais pas assez d'éléments, mais j'aurais pu dénoncer cette fiscalité. Ce n'est pas normal. On n'a pas d'équipements publics et on va construire une espèce de grosse zone industrielle où il n'y a rien. Je sais, je l'ai vu, je fais partie de la Communauté de Communes, il n'y a rien. C'est aussi du vent.

Philippe MARZOLF

Je vais répondre. Comme vous attaquez toujours le débat public, vous permettez que je réponde, Monsieur Bilon. La CNDP, la Commission Nationale du Débat Public, est une autorité administrative indépendante. Vous relisez la loi du 27 février 2002. On est saisi, on doit prendre des décisions. On vous l'a dit clairement, je vous l'ai dit depuis le début, premièrement, ce n'est pas La Compagnie du Vent qui décide, c'est le gouvernement qui décide, avec une politique énergétique. Suite au Grenelle, il faut faire tant d'éoliennes. A partir de là, on a mis en place des zones techniquement favorables qui sont faites en concertation avec vous. Les 750 kilomètres carrés qui sont sortis de la présentation de Monsieur le Préfet Caron ne sont pas sortis comme cela. Tout le monde est venu apporter ses éléments. Ensuite, concernant les zones propices, c'est à vous aussi de vous battre, entre guillemets, si vous voulez, pour dire que vous ne voulez pas être en zone propice et que les zones techniquement favorables ne sont pas propices à l'éolien en face de chez vous. C'est une chose.

Deuxièmement, ce n'est pas La Compagnie du Vent qui va décider non plus si elle va s'implanter ou non. Il va y avoir un appel d'offres fait par le gouvernement, par le Ministère de l'Ecologie. Ce sont eux qui vont décider, à partir de critères de tarifs de rachat et de maturité du projet. Ce n'est pas fait du tout. Après, chacun dit des choses. Si vous écoutez la presse, etc. les choses sont bien sûr déjà faites et déjà décidées, mais ce n'est pas le cas pour l'instant. Que cela se fasse ou pas, quand des politiques sont été votées par l'Assemblée Nationale, elles redescendent normalement sur le terrain. Ensuite, cela arrive chez vous et c'est peut-être pour cela que vous êtes en colère, mais cela n'a pas été décidé encore. Ce sera décidé en juin 2010. D'après ce qu'a dit le Ministère, suite à l'appel d'offres, les opérateurs seront choisis selon des critères identiques pour tous.

Liseline LAVOINE

En juin 2010 ?

Philippe MARZOLF

En juin 2011. Pardon. C'est ce qu'ils ont dit. Regardez les verbatim. A la Commission Nationale, depuis le début, on a dit au Ministère qu'il lui revenait de nous saisir pour que l'on fasse un débat

Débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes – Première réunion de proximité CPDP sur le développement de l'éolien sur les façades maritimes. De cette manière, on pourra faire sortir tous les projets. Ils ne veulent pas le faire. Ecrivez-leur à Monsieur Borloo, à Monsieur Carencio, l'ancien Préfet de Haute-Normandie qui n'a pas autorisé le parc en 2007.

Jean-Mathieu KOLB

Je tenais juste compléter vos dires. Même en étant sélectionné à l'appel d'offres, on aura une concession d'occupation du domaine public maritime et des autorisations administratives à obtenir.

Philippe MARZOLF

Est-ce que cette concession se paye d'ailleurs ou pas ?

Jean-Mathieu KOLB

C'est soumis à redevance.

Philippe MARZOLF

Ce sera en plus des taxes fiscales.

Jean-Mathieu KOLB

Ce sera pour l'Etat.

Liseline LAVOINE

Combien le mètre carré ? C'est la question depuis le début.

Jean-Mathieu KOLB

Pour l'instant, le décret en place ne raisonne pas en mètres carrés, il raisonne en nombre d'éoliennes, en linéaire de câbles. De mémoire, le calcul sur un site tel que celui du projet Large que l'on privilégie pour le moment est de l'ordre de trois millions d'euros par an pour l'Etat pour occuper le fond de la mer parce que le fond de la mer lui appartient. C'est le droit maritime.

Même en cas de sélection à l'appel d'offres, on a ces autorisations administratives à obtenir, soumises à études d'impact et à enquête publique. Vous avez raison de préciser que l'on n'est pas au stade de l'enquête publique, mais au stade du débat public. Cela me permet de compléter ce qu'a dit Pierre Lagandré tout à l'heure. Je précise bien qu'on sait où on va dans les études que l'on fait, par rapport aux experts dont on s'entoure et dans les travaux que l'on fait réaliser. Loin de nous la volonté d'aller plus loin. Ces autorisations administratives sont soumises à autorisation du Préfet, avec l'aval du Préfet Maritime. Cela a déjà été dit.

Il y a encore du chemin. Oui, on dépense de l'argent pour faire ces études.

Philippe MARZOLF

Quel capital de GDF-SUEZ pour répondre à Madame Bilon ?

Jean-Mathieu KOLB

Je voulais juste remettre les choses en place. Je dirais que c'est le propre même d'entreprendre, de l'entreprise. On a une prise de risque qui est inhérente à un projet. On met de l'argent, on prend des risques, on investit en pensant que le projet a des chances de se faire. Au fur et à mesure que l'on avance, que l'on acquière des données sur la faisabilité technique, environnementale, on augmente les budgets. Il y a toujours une prise de risque. Je dirais que c'est la vie de l'entreprise, le métier d'entrepreneur.

Quant au chiffre, je l'avais donné déjà. Environ 1,5 million d'euros ont déjà été dépensés pour les études d'impact, mais c'est du risque, le risque projet. Si ce projet ne se fait pas, toutes ces études seront perdues. Elles ne seront peut-être pas perdues pour tout le monde puisqu'on a déjà discuté avec certaines associations qui les récupéreront en utilisant les données environnementales. C'est avec grand plaisir.

Quant à GDF-SUEZ, je vais laisser Pierre Lagandré en parler.

Pierre LAGANDRE

Pour présenter GDF-SUEZ dans les grandes lignes, c'est un Groupe qui est coté en Bourse. Il appartient à 35 % à l'Etat français et est l'un des tout premiers énergéticiens mondiaux. Je crois qu'il est le premier producteur d'énergie éolienne en France.

Philippe MARZOLF

C'est grâce à vous.

Pierre LAGANDRE

Oui, notamment, La Compagnie du Vent, mais il y a d'autres filiales qui travaillent dans l'éolien en France pour le Groupe. Je crois que c'est également le premier gazier européen et le deuxième électricien européen. C'est un Groupe qui compte 200 000 personnes.

Philippe MARZOLF

L'Etat français a 35 % du capital parce qu'il a ordonné la fusion GDF-SUEZ. Est-ce que le reste est toujours détenu par Albert Frère, les Belges ?

Jean-Mathieu KOLB

Albert Frère a moins de 5 %. Ensuite, il y a quelques actionnaires minoritaires et il y a une part qui est flottante en Bourse, comme tout Groupe.

Philippe MARZOLF

Où est le siège social ?

Jean-Mathieu KOLB

Il est à Paris.

Philippe MARZOLF

Vous payez donc des impôts à Paris.

Jean-Mathieu KOLB

Oui. Je voulais juste compléter une question qui a été abordée l'autre jour et je me suis aperçu qu'on n'avait malheureusement pas eu le temps d'y répondre. Nous aussi, on est frustré parfois d'apporter des réponses un peu sommaires. Le temps nous est limité. Ce n'est pas facile de résumer des études de 200 à 300 pages en trois ou quatre *slides* et dans une réponse d'une minute.

Je voulais juste préciser aussi que GDF-SUEZ est un grand acteur de l'*offshore*, gazier certes. On travaille déjà en collaboration avec ces gens-là, notamment sur les aspects liés aux fondations, à l'hydrodynamique et à la gestion de chantier. Il y a donc une composante *offshore*, une expérience sur l'exploration, sur le travail et la maintenance d'installation en mer. Elle est intéressante pour nous dans le cadre de notre métier puisqu'il y a des similitudes, des synergies, notamment sur la viabilité de structure pendant trente ans en mer. L'*offshore* gazier fonctionne déjà, avec des technologies, etc.

Philippe MARZOLF

Monsieur Byhet, une réaction ?

Jean-Marie BYHET

J'aimerais me tourner vers l'assemblée, bien qu'elle ne soit pas très nombreuse et je voudrais savoir qui pense qu'on ne va pas avoir d'éoliennes chez nous ? Moi, je suis persuadé qu'on les aura. Même s'il y a un débat public, on les aura dans la figure. Ne vous cassez pas la tête ! On les aura, c'est sûr et certain. Il n'y a pas de raison que GDF-SUEZ soit venu acheter La Compagnie du Vent. Il ne faut pas rêver.

Philippe MARZOLF

Comment réagissent les gens dans la salle puisqu'on leur a posé une question ?

Antonia ORTU

On les aura peut-être ici, mais je peux vous dire qu'il y a un grand projet d'éoliennes dans les Pays de la Loire qui est dénoncé par Monsieur de Villiers et apparemment, il n'aura pas lieu dans les Pays de la Loire. Cela dépendra aussi de qui nous soutiendra pour ne pas les avoir. Moi, je veux bien les avoir si elles sont à 25 kilomètres, qu'elles sont plus petites, qu'elles dérangent beaucoup moins les gens et qu'elles ne cassent pas le paysage. Il y a aussi des compromis à travailler.

Philippe MARZOLF

Et par rapport aux pêcheurs ?

Antonia ORTU

Si elles sont plus loin, elles dérangeront peut-être moins les pêcheurs. En tout cas, si on ne veut pas les avoir, la seule chose à faire, c'est de contacter des journalistes, la presse nationale.

Philippe MARZOLF

Vos élus peut-être ?

Antonia ORTU

Oui, il faut peut-être signer des pétitions et aller les montrer à nos élus. Il faut peut-être s'unir tous ensemble pour payer un avocat spécialisé qui va nous défendre contre un projet qui abîme notre paysage et qui transforme la mer en zone industrielle. J'ai vu que certaines de mes phrases ont été reprises sur le net par *Libération*, par *Le Monde* et par d'autres. Il y a des choses qui s'entendent, il y a des choses qui circulent. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut que l'on soit tous ensemble. En tout cas, Philippe de Villiers arrive à bloquer à lui tout seul un énorme projet dans les Pays de la Loire.

Philippe MARZOLF

Juste pour vous dire que le débat, même s'il ne sert à rien pour certains, a quand même une certaine presse. Ce soir, malheureusement, vous n'êtes pas très nombreux, mais en général, ce sont plutôt des salles de 200 personnes. Plus de 1 000 personnes ont suivi les réunions publiques et plus de 2 000 personnes les ont suivies sur internet. Il y a aussi plein de gens qui suivent ces débats sur internet, qui posent des questions et qui sont très intéressés par le sujet.

Paul NEAU

Je voudrais répondre à Madame par rapport aux Pays de la Loire. Aujourd'hui, il y a deux projets de parcs éoliens en mer au large des Pays de la Loire. Il y en a un qui est en Vendée et qui n'est pas soutenu par le Conseil général. Il y en a un qui est au large de la Loire-Atlantique et qui est soutenu de manière très forte par le Conseil général. C'est une information qui date de quelques jours et que vous pouvez découvrir.

Je rebondirai ensuite sur la remarque de Monsieur. Notre objectif est aussi de travailler sur le meilleur projet, sur le projet le moins impactant. C'est aussi notre travail. Si un projet doit se faire, il doit être aussi le mieux pour tout le monde.

Antonia ORTU

Le projet le moins impactant est forcément celui qui est le plus loin. En Allemagne, ils viennent de faire une ferme éolienne à 80 kilomètres de la côte. Vous savez bien que le projet moins impactant est celui qui sera le plus loin, mais cela vous coûte plus cher et il y a des déperditions d'électricité. Pour vous, c'est plus compliqué techniquement, mais vous savez qu'on peut le faire plus loin.

Philippe MARZOLF

A 80 kilomètres, c'est l'Angleterre !

Antonia ORTU

A 20 kilomètres, alors. Déjà, il ne sera plus dans le paysage.

Paul NEAU

Cela coûtera plus cher à la collectivité et non pas à La Compagnie du Vent. C'est un compromis.

Philippe MARZOLF

Si je comprends bien, vous dites qu'il faut des conditions et forcément, ces conditions coûteront plus cher. Toutes conditions d'amélioration d'un projet coûtent plus cher. Plus il y a de conditions qui permettent d'améliorer le projet, plus les consommateurs vont payer. C'est ce que vous venez de dire. C'est le cas.

Antonia ORTU

De toute façon, l'éolien coûte déjà quatre à cinq fois plus cher.

Jean-Mathieu KOLB

Cela dépend des cas, mais je voulais juste revenir sur les Pays de la Loire parce que j'ai eu des échos par quelqu'un qui est proche des pêcheurs par là-bas. Dans la zone des Pays de la Loire dont vous parliez, je ne sais plus si ce sont 300 ou 500 kilomètres carrés qui sont proposés dans les mêmes cartes de Monsieur Carenco. Là aussi, il y a effectivement des oppositions politiques, mais en l'occurrence, la zone est reprise dans la carte qui fait écho aux kilomètres carrés qui ont été présentés dans la Manche.

Jean-Marie BYHET

Ce n'est pas le même littoral. La côte de Gascogne, la mer du Nord et la Manche Est, cela n'a rien à voir. La Manche Est, c'est un goulot, c'est un entonnoir.

Jean-Mathieu KOLB

C'est juste pour dire qu'il y a beau avoir une opposition politique, cette zone est reprise dans les zones techniquement favorables.

Philippe MARZOLF

Il y a 200 kilomètres carrés en Pays de Loire, en face de Saint-Nazaire. Après, il y a Port-la-Nouvelle, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dieppe, Courseulles, Lacanau.

Jean-Mathieu KOLB

Il y a une zone au large de la Vendée aussi.

Philippe MARZOLF

Madame, vous vouliez parler. On prend une dernière question et on passe ensuite à l'impact visuel.

Liseline LAVOINE

Juste pour rebondir un peu. Si nous n'avons pas levé le doigt à la question de Jean-Marie Byhet ici présent, c'est tout simplement parce que nous pensons que votre projet est déjà vendu quelque part en haut lieu par des grandes instances et que les choses sont déjà en place en plein d'endroits. Malheureusement, comme le disait justement Antonia Ortu, les pions ont été avancés sur cet échiquier politique. On parle bien de politique et non plus d'humain. On parle de personnes qui ont été implantées.

J'en veux pour preuve cet élément qui m'a très profondément choqué. Je suis participante financière à la Chambre de Commerce et d'Industrie en tant que restauratrice au Tréport. Je ne suis pas la seule dans ce cas, nous sommes très nombreux et nous créons de nombreux emplois. J'en veux pour preuve ce Monsieur qui se présente comme le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui est comme par hasard parachuté de Montpellier et qui nous dit : « Excusez-moi, je ne suis pas d'ici ». Il vient nous représenter pour le littoral picard et normand, mais en préambule, il dit : « Excusez-moi, je ne suis pas d'ici ». Pour l'avoir entendu de mes oreilles, avant de se lever et de prendre la parole, il a demandé combien on avait créé d'emplois dans notre pépinière d'entreprises. Il a dit que treize emplois avaient été créés, chose que je réfute puisque dans ces emplois, environ 13 millions d'euros ont été investis avec notre argent, dans cette pépinière qui est vide du matin au soir. Elle porte très mal son nom. Ce Monsieur se présente en disant quelque part qu'il se fiche de ce littoral, qu'il n'est pas le sien. Ce n'est pas le mien non plus. J'estime que c'est le littoral de tous les Français et de tous les citoyens du monde. Encore une fois, c'est contre cela que je m'élève.

Par ailleurs, pour en revenir à ce que disait Monsieur Neau tout à l'heure sur cette étude universitaire américaine qui était très bonne, alors que nous, nous ne sommes pas des très bons – on a bien compris cela depuis le début – je vais vous dire une chose. Des gens qui ont des résidences secondaires à Mers m'ont dit – je ne suis pas la seule à l'avoir entendu, des personnes présentes ici l'ont entendu aussi – que si ce projet se faisait, ils vendraient leur bien. Vous le savez très bien. La jurisprudence dit que dorénavant, tout projet éolien qui aura été signé donne l'obligation au vendeur de relayer le fait que le projet a été signé et doit être mis au bas de l'acte de vente. Cette jurisprudence obligerait éventuellement la personne qui ne l'aurait pas fait – je vous en informe pour le cas où vous ne le sauriez pas, mais je suppose que vous le savez très bien – à racheter le bien, même deux ans plus tard, si le projet voit le jour deux ans plus tard, au prix initial d'achat.

Philippe MARZOLF

Quand c'est signé.

Liseline LAVOINE

Quand c'est signé. Quand vous vendez et que vous êtes au courant d'un projet éolien, vous devez marquer en bas de l'acte de vente, sous peine de vous voir obligé de racheter votre produit de vente. C'est une jurisprudence qui existe dorénavant.

Philippe MARZOLF

Au stade de projet ? Quand le projet est en train d'être construit ?

Liseline LAVOINE

Quand le projet est signé.

Philippe MARZOLF

Signé par qui ? Quand il a obtenu l'autorisation.

Liseline LAVOINE

Aujourd'hui, pourquoi les bien se vendent mal, comme le disait Monsieur Beauvisage tout à l'heure et comme le disent d'autres personnes que je connais et qui sont dans l'immobilier ? Il y a un très grand malaise parce qu'on n'en parle pas au niveau national, mais on en parle énormément au niveau local, même si peu de gens se mobilisent.

Comme je vous le disais tout à l'heure, pour rebondir sur la question de Monsieur, nous, nous pensons que nous sommes très mal défendus. Les pions ont été avancés et bien avancés par des gens qui ont les moyens d'avancer et de payer. Nous, nous n'avons que les moyens malheureusement, si ce projet voit le jour, de pleurer les larmes de notre cœur parce que nous aimons notre région. L'église du Tréport est la dernière église de Normandie. Elle s'appelait l'église Saint-Michel ; aujourd'hui, elle a été rebaptisée église Saint-Jacques. Au mont Saint-Michel, le

Débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes – Première réunion de proximité CPDP
projet n'a pas eu lieu parce que c'est un site magnifique. Le Tréport n'est-il pas un site magnifique, la baie de Mers et du Tréport n'est-elle pas une baie extraordinaire ? L'église du Tréport n'est-elle pas merveilleuse ? Les falaises de Criel ne sont-elles pas belles ? Quelle est la personne qui peut décider que tel endroit est moins beau qu'un autre et peut accueillir un tel projet ?

Je ne suis pas d'accord. Je suis née à Dieppe, j'ai 47 ans et j'ai bien envie d'y rester. Si malheureusement, ce projet voit le jour, je peux vous dire qu'à contre cœur, je laisserai ce que j'ai là parce que je ne veux pas voir ce massacre se faire. Je vous le dis franchement, je ne resterai pas. C'est ma position personnelle.

Philippe MARZOLF

Dont acte. Juste une petite remarque. Je pense que le représentant de la CCI ne me contredira pas. Un président de CCI est élu par ses pairs.

Liseline LAVOINE

Il est arrivé parachuté de Montpellier. C'est étrange quand même.

Philippe MARZOLF

Ce sont les élections. On n'y peut rien.

Est-ce que vous pouvez commencer à présenter la présentation visuelle que Madame réclame pour voir, selon l'estimation, ce que l'on verra depuis Criel si le parc se fait ?

Présentation des impacts locaux du projet

Paul NEAU

Je vais faire une présentation qui ressemble à celle qui a été faite à Cayeux il y a quelques jours puisque tout le monde n'y était pas.

Tout d'abord, je vais présenter le bureau d'études. Je suis responsable d'un bureau d'étude qui s'appelle ABIES. Nous sommes treize personnes. Nous travaillons depuis maintenant une quinzaine d'année sur les questions d'éolien et d'environnement. Notre métier de base est des études d'impact sur l'environnement et donc des expertises qui tournent autour des parcs éoliens sur la faune et les paysages. Notre expérience est reconnue. Nous avons eu l'occasion de faire le guide pour l'ADEME, *Le guide du développeur de parcs éoliens*, qui indique comment faire un bon parc éolien, ainsi que *Le guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens* pour le compte du Ministère de l'Ecologie et de l'ADEME.

Dans la présentation que je vais faire, je vais parler d'abord de la visibilité des éoliennes, de l'intégration paysagère, puis des résultats.

La perception des éoliennes qui est un élément important, dépend avant tout de la plus ou moins grande visibilité. Je vais le détailler. Cette perception est aussi personnelle. Elle va dépendre de la culture et de l'histoire de chacun. Vous l'avez précisé vous-même. Elle dépend de son lien au lieu, de son lien au paysage. Elle dépend de l'utilité que l'on accorde à l'objet. On n'a pas du tout la même perception selon que l'on caractérise l'objet comme étant utile ou pas. En tant que bureau d'étude d'impact, notre travail consiste à essayer de donner des éléments objectifs sur cet impact visuel et à essayer de le minimiser. L'outil dont nous disposons est l'étude d'impact.

Premièrement, la visibilité des éoliennes varie avec l'éloignement. Vous avez sur cette illustration, verticalement, l'apparence d'une éolienne. Je redis ce qui a été dit précédemment. A 14 kilomètres des côtes, une éolienne qui culmine à 150 mètres de hauteur est comparable à une allumette d'un centimètre à un mètre de l'œil. Ce sont les proportions. C'est le théorème de Thalès. Dans la première partie de la courbe, vous voyez qu'à moins de trois kilomètres, l'éolienne a une grande présence visuelle. Au-delà de dix kilomètres, la hauteur apparente de l'éolienne est moins importante. C'est le premier élément sur la visibilité des éoliennes.

Deuxièmement, la visibilité des éoliennes dépend de la taille des éoliennes et de l'orientation des pales. J'ai fait une petite maquette d'éolienne pour montrer ce que je veux expliquer par rapport à cela. L'éolienne va tourner en fonction des vents dominants. Selon que l'on voit l'éolienne de face ou de profil, l'apparence n'est pas la même. A grande distance, on voit beaucoup plus la tour et moins les pales. C'est un élément caractéristique de la visibilité des éoliennes à grande distance. Il faut aussi préciser qu'en mer, la tour est proportionnellement plus basse que sur terre puisqu'il y a moins de rugosité dans le vent. Le vent est plus régulier, les tours sont donc proportionnellement moins hautes que sur terre.

La visibilité des éoliennes varie également selon les heures de la journée. L'objet est blanc et comme il est fin, en fonction de l'éclairement, l'apparence va être fondamentalement différente. L'éolienne peut apparaître quasiment sombre, si elle est éclairée à contre-jour. Elle peut apparaître d'un blanc assez clair si elle est éclairée de face. La visibilité va donc évoluer tout au long de la journée parce que c'est un objet qui est fin.

Un autre élément qui est aussi important dans la visibilité des éoliennes tient à la couleur de l'arrière-plan. L'éolienne est plutôt blanche et selon l'arrière-plan, selon qu'il est gris, blanc laiteux, plus foncé ou pas, on va plus ou moins voir l'éolienne. C'est un autre élément qui participe à la bonne ou à la mauvaise visibilité des éoliennes.

Un autre élément qui intervient aussi, c'est la couleur des éoliennes. De manière générale, pour des raisons aéronautiques, les éoliennes sont blanches, mais on peut envisager des nuances dans ce blanc. On a extrait un nuancier pour montrer qu'il y a plusieurs blancs et qu'il y a des gris. Les couleurs noires et grises foncées ne sont pas envisagées, mais on peut avoir différents blancs. Le blanc de cette éolienne maquette est un blanc plutôt gris. Il y a donc différentes couleurs qui peuvent intervenir et qui vont influencer sur la visibilité du parc éolien.

Un autre élément qui intervient, c'est la rotondité de la terre. On a présenté le résultat en bas. Pour un observateur qui est placé à une altitude zéro, sur la plage, 6,5 mètres d'une éolienne de 150 mètres de hauteur disparaissent lorsque celle-ci est à 14 kilomètres. Lorsqu'elle est à 30 kilomètres, 45 mètres de l'éolienne disparaissent. On peut le formuler différemment. A une quinzaine de kilomètres, il y a un peu de l'éolienne qui disparaît. A une grande distance, il y a beaucoup plus de l'éolienne qui disparaît.

Un autre élément qui intervient, c'est la transparence de l'air. On dispose de données de Météo France qui ont été relevées à Dieppe toutes les trois heures, depuis cinq ans maintenant. On peut donc en déduire certaines choses sur cet aspect de la transparence, sans tenir compte de tous les éléments que j'ai pu préciser précédemment. A Criel et au Tréport, à 14 kilomètres, selon ce seul critère de transparence, le parc éolien *offshore* ne sera visible que 45 % du temps, soit un peu moins d'un jour sur deux. Au Hourdel qui est à 20 kilomètres, selon ce seul critère, la visibilité ne sera possible que 15 % du temps, soit un jour par semaine. Ce critère de transparence est un autre élément qui intervient dans la visibilité des éoliennes.

La visibilité des éoliennes est aussi fonction de l'agencement des éoliennes, de la façon dont les éoliennes sont organisées. Dans la conception d'un parc éolien, on essaie de chercher une harmonie visuelle, avec des lignes d'éoliennes et non pas des bouquets désordonnés. Vous le voyez sur les photos du parc Horns Rev au Danemark. On voit des lignes puisqu'il y a des lignes. La perception visuelle va donc être plus agréable, plus ordonnée, plus harmonieuse, selon ce critère. C'est un autre élément qui intervient dans la visibilité des éoliennes.

Une remarque a été faite aussi sur la visibilité des éoliennes la nuit. La nuit, la visibilité est fonction du balisage. Pour des raisons de sécurité maritime et aéronautique, les éoliennes doivent être balisées, mais le balisage n'est pas un éclairage. C'est vraiment un balisage. Les modalités du balisage seront arrêtées par la fameuse Grande Commission Nautique. Ce n'est pas La Compagnie du Vent, mais cette grande Commission Nautique qui le déterminera.

En ce qui concerne le balisage maritime, l'idée est de baliser seulement les éoliennes d'extrémité, plus une partie des éoliennes du pourtour, mais pas toutes les éoliennes. L'objectif de ce balisage est avant tout d'avoir un balisage à hauteur de vue des marins, pour l'approche des marins.

En ce qui concerne le balisage aéronautique, on en a parlé et des remarques ont été faites tout à l'heure dans les enseignements de la commission. Aujourd'hui, il y a des arrêtés qui déterminent ce balisage sur terre. Sur mer, on ne sait pas exactement ce qui se passera, mais l'idée est que les deux balisages soient faits en cohérence.

Notre travail est de faire des photomontages. On va revenir sur la manière de faire des photomontages. On a les outils pour faire ces photomontages. On prend des photos, avec des objectifs bien précis. On a un positionnement avec un GPS.

Vous voyez la photo du parc éolien d'Horns Rev au Danemark. Vous voyez ce qui a été fait en termes de simulation, depuis un point qui est situé à 14 kilomètres des côtes. Vous voyez ensuite le parc construit et la superposition de l'image. On a le même type de visibilité. On voit que le logiciel ne se trompe pas puisqu'on a les mêmes proportions et la même organisation. On sait que sur le calcul géométrique, le logiciel ne se trompe pas. Je vous remontre le fondu enchaîné.

On a fait cette même simulation pour Cayeux. On est à 16 kilomètres des côtes. On a à droite le parc des Deux Côtes et à gauche, le parc d'Horns Rev, pour montrer qu'en termes de visibilité, les configurations se ressemblent.

L'autre travail du bureau d'études en termes de paysage est de regarder le patrimoine protégé. Vous avez ici, sur cette carte, le patrimoine qui est protégé localement. Le lieu le plus emblématique est la baie de Somme. Aujourd'hui, le point le plus proche du projet Large avec cette zone est à 22 kilomètres. J'y reviendrai tout à l'heure. Sur cette carte, on voit l'importance de cette baie de Somme.

Sur cette autre carte, on a les différents cercles d'éloignement en termes de kilomètres par rapport à la côte. Au centre, vous avez le projet Large et vous avez les éloignements : en rouge, 5 kilomètres, en marron 5 à 10 kilomètres, en vert clair 10 à 14 kilomètres, en bleu clair 15 à 20 kilomètres, puis de 20 à 25 kilomètres et de 25 à 30 kilomètres en plus foncé. Sur toute la côte, on est à un minimum de 14 kilomètres.

Le lieu a été choisi en particulier parce qu'il y a une profondeur moyenne de 16 mètres. A cette profondeur, techniquement, on sait faire, mais au-delà, on a des difficultés. C'est donc l'un des éléments qui caractérisent le choix de ce site.

On a sur cette carte quelque chose pour nous aider à apprécier ce que sont ces 14 kilomètres. Vous avez, depuis Criel, le cercle de 14 kilomètres pour dire à quoi il correspond. Vous avez un certain nombre de parcs éoliens qui sont localisés ici et que vous connaissez mieux que moi. On a ici l'indication de l'éloignement. Celui-ci est de La Compagnie du Vent, je le connais donc un peu mieux. C'est celui de Méneslies qui est à treize kilomètres. Vous avez également celui d'Assigny, je crois, qui est à huit kilomètres. Vous avez d'autres parcs pour situer ce à quoi correspond cet éloignement.

On va maintenant vous présenter un film panoramique et dynamique qui montre, depuis la plage de Criel-sur-Mer, à quoi correspondrait le parc éolien. Le film a été réalisé le 19 mai à 17 heures 20. C'est un élément important qui intervient. C'est vu depuis la route de la plage, à Criel. Le lieu de simulation va apparaître sur l'animation. La vue a été faite depuis cet endroit. On va balayer tout ce paysage. Une société spécialisée a dessiné et représenté les éoliennes. On va faire un *zoom* sur les éoliennes qui tournent. On fait ce balayage. On va voir apparaître les premières éoliennes. On a le *zoom*. Le parc éolien apparaît, avec certains endroits qui apparaissent sous forme de lignes. Les éoliennes apparaissent de couleur blanche parce qu'elles sont éclairées, comme je le disais tout à l'heure. D'autres apparaissent d'une couleur plutôt sombre parce qu'elles sont éclairées à contre-jour. Vous voyez la vision panoramique du parc à 180 degrés.

On pourra la présenter une autre fois. On a présenté la vision panoramique, avec un *zoom* lorsqu'on voit les éoliennes. C'est une simulation que l'on a présentée par rapport au projet. D'autres photomontages et d'autres simulations seront faits. Aujourd'hui, nous ne sommes pas à l'échelle de l'étude d'impact, on ne présente pas un projet. Au niveau de l'étude d'impact, il y aura plus de simulations qu'une par ci et qu'une par là. C'est le genre d'outils dont on dispose.

On le représente à nouveau. Je ne vais pas faire de commentaires si vous voulez l'apprécier.

Echanges avec le public

Philippe MARZOLF

Monsieur, vous voulez parler. Ensuite, Monsieur l'Adjoint au Maire de Mers les Bains qui était aussi au Danemark pourra peut-être donner un avis sur ce qu'il a vu, un parc de 60 éoliennes à 14 kilomètres, s'il le veut bien.

Gilles BEAUVISAGE, agent immobilier à Mers-les-Bains et président de l'Union des commerçants de Mers-les-Bains

Si j'ai bien compris, après le théorème de Thalès, c'est celui d'ABIES. Dans votre présentation, les éoliennes paraissent difficilement visibles, alors qu'elles le sont tout à fait. De plus, vous avez oublié un élément important : le phénomène des marées. Tout à l'heure, vous parliez de la transparence de l'air, plus ou moins important. Cela, je veux bien le comprendre. Je ne suis pas un scientifique, mais j'arrive à comprendre les choses. Quand la mer se retirera, les éoliennes seront de toute évidence beaucoup plus visibles. Pourquoi n'avez-vous pas effectué cette simulation en tenant compte de la mer qui se retire ?

Philippe MARZOLF

Combien y a-t-il de marnage déjà chez vous, Monsieur Byhet ?

Jean-Marie BYHET

Posez la question aux spécialistes là-bas.

Philippe MARZOLF

Vous habitez là. Je préfère demander à un pêcheur. Combien ? Sept à huit mètres.

Paul NEAU

Je vous ai dit que cette simulation avait été faite le 19 mai à 17 heures. Je ne sais pas du tout si le coefficient de marée était exceptionnel ou pas. Il y a effectivement une certaine amplitude en la matière, mais ce n'est pas cela qui va changer énormément la chose. C'est une simulation qui est représentative. Elle n'est ni exagérée ni sous-estimée. C'est un élément parmi d'autres.

Philippe MARZOLF

Madame voulait intervenir.

Claudine PARICHE, habitante de Criel-Plage

Par rapport à l'implantation, j'aimerais savoir où se trouve le chenal que prend le ferry pour partir en Angleterre. De chez moi, je vois très bien les ferrys passer. Au démarrage, je n'étais pas contre le projet. Je donne mon opinion. Je n'étais pas contre, mais je voulais quand même avoir l'avis des personnes qui n'étaient pas pour parce qu'on est dans un débat public. On a ici un Monsieur qui est de Dieppe, il doit connaître le chenal de passage. J'aimerais savoir où passent les bateaux.

Philippe MARZOLF

Est-ce que vous avez un plan ou une carte ?

Jean-Mathieu KOLB

Dans le dossier support qui est disponible, il y a une page où l'on compare les gabarits des bateaux. On a pris un bateau moyen d'une centaine de mètres de long et un gros bateau porte-containers. Je ne me souviens plus exactement de la page, mais c'est important parce qu'on compare les proportions entre un bateau qui est un ouvrage très massif et une éolienne qui est beaucoup plus haute que le bateau, certes, mais beaucoup moins large.

Claudine PARICHE

Le ferry, on ne le voit que deux fois par jour.

Jean-Mathieu KOLB

Criel est à peu près ici, le Tréport ici et là, on a le projet Large. Les ferrys passent ici. C'est difficile de le voir sur une telle carte, mais de premier abord, la différence de distance n'est pas si énorme que cela.

Philippe MARZOLF

C'est à peu près la même distance. C'est ce que vous voulez dire. C'est à peu près la même distance par rapport aux éoliennes et par rapport à ce que vous voyez du ferry.

Jean-Marie BYHET

La première éolienne du parc sera à 7,6 milles. De Criel au passage du ferry, je dirais qu'il y a 12 milles. Madame voit le ferry de Criel. Entre le ferry et Criel, il y a 12 milles. On va nous implanter des éoliennes à 7,6 milles de la côte, à 14 kilomètres. Je peux vous dire qu'on va les voir.

Jean-Mathieu KOLB

Je tiens juste à préciser parce que je n'ai pas été très clair que l'on a fait des suivis de mouvements de bateaux. On a pris tout le rail, etc. Les allers et retours de ferrys apparaissent. Je suis à votre disposition pour calculer exactement la distance.

Jean-Marie BYHET

Vous n'avez pas besoin de me le dire. Je la calcule tous les jours, Monsieur. Je vais en bateau, je la calcule tous les jours.

Jean-Mathieu KOLB

De la même manière, on peut peut-être présenter le film qui a été pris de la falaise à 14 kilomètres.

Philippe MARZOLF

On va laisser réagir la salle.

Jean-Marie BYHET

Monsieur a l'air de dire que là où il va s'implanter, c'est moins coûteux. Je voudrais surtout dire ici que là où ils s'implantent, ils sont dans les Ridins des vallées, les Ridins de Neuville, les Ridins de Criel, là où se trouvent toute la faune, tous les sédiments, tous les petits poissons qui servent de nourriture aux autres poissons. Ils vont tout détruire, que ce soient les Ridins de Neuville ou les Ridins de Criel. Après, ils montent sur la batture. C'est là où il y a très peu d'eau. Forcément, c'est moins coûteux pour eux, mais c'est là où se trouvent tous les petits poissons qui servent à nourrir les autres.

Au Danemark, vous avez vu la pêche minotière. Ce sont tous ces poissons qui sont dans ce secteur. C'est pour cela qu'ils ont déplacé leur parc au Danemark. Ils l'ont déplacé parce que toutes les équilles sont sur les eaux turbes, là où il a très peu d'eau. Ils l'ont déplacé un peu par l'amont, de façon à creuser davantage, de façon à ce qu'ils aient la place libre pour continuer à pêcher leurs équilles et leurs lançons, tout cela pour nourrir les thons, etc. On détruit la mer. Il faut cinq kilos de poissons sauvages pour nourrir un kilo de poissons d'élevage. Il faut que l'on arrête les « conneries » !

Philippe MARZOLF

Juste une précision. Au Danemark, ils ont déplacé le parc parce que les pêcheurs leur ont montré leur trait de chalut et où ils allaient travailler.

Jean-Marie BYHET

Les pêcheurs s'en fichent, ce n'est plus leur secteur. Les équilles sont dans les eaux turbes.

Philippe MARZOLF

Monsieur, quelle a été votre vision à 14 kilomètres au Danemark ?

Christian THOMIRE, Maire-adjoint de Mers les Bains

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole au sujet du voyage que l'on a effectué au Danemark. J'avoue qu'au début, j'étais pro-éolien et que les démarches, au fil du temps, m'ont mis dans la tête d'autres vues. Il est évident que lorsqu'on était sur la côte, ces allumettes étaient bien visibles. La luminosité liée à la couleur des éoliennes est quand même choquante de jour. Apparemment, au Danemark, il y a trois jours par an où il y a un tel soleil et nous avons eu l'occasion de le voir.

Philippe MARZOLF

On ne pourra pas dire que c'est la faute de la Commission d'avoir choisi un jour où il faisait mauvais temps. C'était l'un des plus beaux jours.

Christian THOMIRE

Chez nous, 75 % du temps, on a un tel soleil. C'est une première observation puisque le but du jeu est de vous narrer ni plus ni moins ce que j'ai pu voir.

Le pire a été à 22 heures 30. Nous sommes retournés sur le site et l'avons observé de la côte. De là, le site qui se trouve à 14 kilomètres, représente bien une guirlande de Noël assez uniforme, avec des points rouges qui clignotent sur la ligne d'horizon, alors que celui qui se trouve à 24 kilomètres, de mémoire, ne présente que des points blancs en périphérie, assez admissibles à l'œil.

Je dis que de la côte, les éoliennes se voient. Il ne faut pas faire le projet à 14 kilomètres des côtes. Il faut peut-être le faire à 24 kilomètres. S'il faut le faire à 24 kilomètres, il faut faire des concessions avec les pêcheurs.

Je voudrais revenir sur l'intervention de Monsieur Kolb. Je pense que tout à l'heure, il a fait un lapsus au niveau du coût. En effet, dans votre intervention, vous avez, à mon avis, sous-entendu que d'une certaine façon, c'est le consommateur qui va payer les travaux.

Dernière question importante en ce qui concerne le kilowattheure. Il y a quelques années, quand le Danemark a basculé dans l'éolien – je ne donnerai pas le nombre d'années – le prix du kilowattheure a été multiplié par trois. Je voudrais savoir aujourd'hui si vous avez des éléments et des chiffres de ce coût du kilowatt au Danemark, en pouvant le comparer à celui de la France. Quelle sera l'évolution du prix du kilowatt dans les années à venir ? L'Etat est soi-disant actionnaire de GDF-SUEZ à 35 %. Quand on connaît la dérive, l'Etat se retirera peut-être une fois que le projet sera consommé. Quelle sera l'évolution du coût du kilowattheure en France avec 20 % d'éolien ? Je crois qu'on aura en plus une certaine réponse.

J'arrête là, mais au fil du débat, j'aurai beaucoup de questions à poser. Merci, Monsieur le Président. J'ai évité d'intervenir à n'importe quel moment.

Philippe MARZOLF

Si vous ne pouvez pas intervenir, vous pouvez poser vos questions par écrit et vous aurez la réponse par écrit.

Jean-Mathieu KOLB

J'ai plusieurs éléments de réponse. Effectivement, nous avons nous-mêmes constaté que le balisage de nuit du premier parc d'Horns Rev n'est pas franchement une réussite. C'est pour cela que j'étais moi-même intervenu le jour où la personne de la DGAC était présente. Seul un plaisancier était intervenu pour dire qu'en Angleterre, les règles étaient bien construites, mais qu'il craignait qu'en France, on fasse des choses malheureusement un peu tirées par les cheveux. Nous aussi, nous avons des inquiétudes. Le balisage n'est pas le même entre Horns Rev I et Horns Rev II. Ils ont

complètement changé d'idée. Sur Horns Rev I, ils sont partis sur l'idée de faire un balisage visible assez loin sur toutes les machines qui sont à l'extrémité. On en convient, ce n'est pas une réussite. Sur Horns Rev II, ils ont changé de politique. Ils ont mieux balisé les coins où il y a des lumières plus visibles banches et jaunes. Par contre, toutes les autres éoliennes ont été balisées avec un balisage très léger de l'ordre de dix candelas qui n'est visible que localement si jamais un avion se rapproche.

On ose espérer et on va faire tout notre possible pour que les gens de la DGAC, dans leurs bureaux à Paris, ne mettent pas en place des règles qui n'ont plus lieu d'être et qui ne sont plus appliquées en Europe. J'ai d'ailleurs des éléments à mettre en avant à ce niveau-là. On a présenté récemment ce qui est fait dans tous les autres pays où des parcs éoliens sont installés. Depuis que les parcs existent, avec le retour d'expérience, on a tendance à ne baliser que la périphérie et très faiblement les éoliennes à l'intérieur. Pour l'instant, d'après ce que nous a dit la DGAC, ils repartent dans l'idée de tout baliser. J'ose espérer que l'on se basera sur ce que font les étrangers qui ne sont pas plus bêtes ni plus intelligents que nous. Ils ont un retour d'expérience positif. Aucun avion n'a collisionné une éolienne. On va faire ce travail. On a bien pris note des inquiétudes et on va faire tout notre possible pour mettre cela en place.

Je vais revenir maintenant sur le prix du kilowattheure parce c'est une notion très importante. Je n'ai pas les éléments du Danemark, Paul les a peut-être. Vous demandez l'évolution du prix du kilowattheure. Le coût de l'éolien est connu dans les vingt ans qui viennent. C'est l'un des grands avantages que l'on ne peut pas critiquer quant à l'éolien. D'ailleurs, pour que ce soit bien clair, le financement des énergies renouvelables se fait par le consommateur, par le biais d'une taxe que l'on voit apparaître sur notre facture d'électricité et qui s'appelle CSPE, Contribution au Service Public d'Electricité. En l'espace de trois ans, on est passé de 2 000 mégawatts éoliens à 4 000 mégawatts éoliens. Pour autant, la part de l'éolien dans la CSPE a diminué.

Pourquoi ? Parce que le coût de l'énergie globale a augmenté et malgré le taux important du nucléaire en France, le coût de l'électricité a augmenté du fait des énergies fossiles que l'on utilise en *backup*, en heures de pointe, etc. A l'heure actuelle, la ligne CSPE représente 4 à 5 % de votre facture et l'éolien n'en représente que 1 %. Dans la CSPE, on ne paye pas que l'éolien et les énergies renouvelables. On paye aussi la cogénération. On paye aussi des choses qui, à mon sens, sont assez normales. C'est notamment ce que l'on appelle la contribution sociale, pour éviter que l'on coupe en hiver des foyers qui se trouvent avoir des difficultés financières. C'est aussi cela la CSPE. La CSPE, c'est aussi un principe d'égalité. En France, que l'on habite en métropole, dans les DOM-TOM, en campagne ou dans une ville, on paye tous le même prix du kilowattheure. Cela a un coût aussi et cela représente près de la moitié de la CSPE, si je ne me trompe.

Philippe MARZOLF

Est-ce que vous connaissez la charge totale annuelle de la CSPE pour EDF qui refacture à ses clients ?

Jean-Mathieu KOLB

Non.

Philippe MARZOLF

On a entendu parler qu'EDF avait fait des estimations et qu'en 2020, le montant pourrait être de deux milliards d'euros. C'est à confirmer. C'est l'ordre d'idée, d'après ce que l'on a entendu. En projection, si tous les objectifs du Grenelle étaient atteints, etc. ce serait ce montant.

Jean-Mathieu KOLB

J'invite la CPDP à mettre en ligne le rapport du Comité d'Action Stratégique, du CAS.

Philippe MARZOLF

Il y est déjà.

Jean-Mathieu KOLB

Il y a des projections du coût de l'éolien fait par le CAS qui est un organisme public, qui est l'Ex-DATAR, si je ne me trompe, la Direction de l'Aménagement du Territoire. Il présente différentes projections dans le temps, en fonction des hypothèses, tel le prix des énergies fossiles, etc.

Philippe MARZOLF

Est-ce que vous avez le coût au Danemark, Monsieur Neau ?

Paul NEAU

Je ne l'ai pas dans le document. Par contre, il y a le cahier d'acteurs de l'ADEME qui est l'un des neuf cahiers d'acteurs disponibles à l'entrée. Il dit que la mise en place de l'éolien maritime et terrestre prévue en 2020 représente un surcoût d'environ 5,37 euros par an sur la facture d'électricité d'un foyer consommant 2 500 kilowattheures par an. L'estimation pour 2020 du programme éolien serait donc un surcoût de 5,37 euros par foyer. C'est un chiffre de l'ADEME qui est donné dans l'un des cahiers d'acteurs.

Philippe MARZOLF

Pour répondre à votre question, Monsieur, 128 questions ont été posées sur internet et plus de 30 % ont déjà une réponse qui est rendue publique. Cela avance progressivement. Au début, c'est toujours difficile parce qu'il faut préparer les réponses. Je rappelle que pour les questions mises sur interne, La Compagnie du Vent nous fait une proposition de réponse et nous relisons toutes les réponses pour voir si elles sont bien complètes et si elles correspondent bien à tout ce qui a été dit en réunion publique. 30 % sur 128 ont déjà été répondus.

Madame ? Les autres personnes qui veulent prendre la parole, n'hésitez surtout pas. Ce sont un peu toujours les mêmes qui prennent la parole, mais on en a l'habitude. C'est mon sixième débat public et dans mon métier, c'est ce que l'on appelle la caravane du débat qui suit toutes les réunions.

Catherine CASTEJON

J'ai peut-être une solution. Moi je ne suis pas d'accord, même à 14 kilomètres, à 15 kilomètres ou à 25 kilomètres des côtes. Moi, je suis absolument contre le fait de mettre des éoliennes dans la mer.

Philippe MARZOLF

Pourquoi ?

Catherine CASTEJON

Pour le visuel. Le projet qui est proposé est un projet énorme pour la mer, pour les gens qui habitent ici, pour tous ceux qui ne sont pas d'accord, pour les pêcheurs, pour les chasseurs.

En ce qui concerne la non-rentabilité des éoliennes, j'ai apporté des documents extraits de *Ça m'intéresse*. J'ai donc peut-être une solution. D'ailleurs, depuis le début, j'essaie de faire passer le message en disant qu'il serait préférable d'individualiser les énergies, au lieu de faire un gros projet, au lieu de n'avoir qu'un seul acteur. Financièrement, ce sont toujours les mêmes qui s'en mettent plein les poches.

On a là une étude sur des petites éoliennes qui sont sur des toits à Belleville, à Paris. Ils sont en train d'installer des éoliennes individuelles pour des immeubles. Je trouve cela plutôt bien car le projet redevient à taille humaine. Les immeubles qui veulent s'équiper d'éoliennes le font ; ceux qui ne veulent pas ne le font pas. C'est une entreprise française en plus. On, fait donc travailler les Français. C'est super sympa. Les éoliennes font 1,20 mètre.

Pour moi, le projet que vous proposez est déjà complètement *has been*. Il n'a déjà plus lieu d'être. C'est un projet qui est beaucoup trop gros. Pour moi, il n'a pas d'intérêt. Il est trop cher. Moi, je propose d'installer plutôt des petites éoliennes sur les toits des immeubles, ce qui ferait travailler les entreprises françaises. La dernière fois, on nous a dit que ce n'était pas possible pour les immeubles. C'est faux.

En bas de l'article, il est dit qu'en avril 2010, un rapport parlementaire avait épinglé le manque de rentabilité des éoliennes. Dans le bouquin, il est dit cela aussi. Je pense que les petites éoliennes sont une bonne alternative.

Daniel CAYEUX

Il y aura les éoliennes, les paraboles, les antennes.

Catherine CASTEJON

Vous préférez mettre des gros barnums dans la mer. Vous préférez aller détruire les fonds marins et couler du béton.

Daniel CAYEUX, habitant de Mers-les-Bains

Je ne représente pas d'association. Je suis tout seul citoyen *lambda*. Je fais partie de la caravane, c'est-à-dire que vous m'avez aperçu à chaque réunion et à certains moments, je fais des bonds. Quand on écoute les associations, elles ont toutes raison. J'ai entendu les oiseaux qui passent à la moulinette. J'ai rencontré un vice-président d'une association de chasse, récemment, à un mariage. Il m'a dit qu'ils n'étaient pas contre, alors que les chasseurs étaient contre à la réunion de Cayeux.

Maintenant, j'entends l'histoire des petites éoliennes. Déjà, à Mers, les paraboles ne sont pas très jolies vues de la rue. Monsieur Thomire pourra peut-être le dire.

Je lis aussi les forums. Depuis longtemps, je me fais une idée et je me dis que toutes les associations ont raison. Ceux qui ont vraiment raison et qui peuvent défendre leur territoire, ce sont les pêcheurs, mais il faut savoir souffrir de temps en temps aussi pour avoir de l'électricité propre, à moins que l'on veuille faire comme aux Etats-Unis actuellement. On a connu l'Erika, etc. Nous, on n'a pas encore de plate-forme. Vous avez tenu des propos qui pour moi, ne tiennent pas la route.

On a dit dans un forum qu'à Mers-les-Bains, on ne pourrait peut-être pas être classé au patrimoine de l'UNESCO. La ville de Mers souhaiterait être classée au patrimoine de l'UNESCO. On a bien classé la ville du Havre, avec toutes ses citernes de gasoil. La ville du Havre est classée au patrimoine de l'UNESCO.

En ce qui concerne la pollution visuelle, personnellement, les allumettes à quinze kilomètres ne me dérangent pas.

Philippe MARZOLF

C'est un avis. Il faut le respecter comme tous les avis.

Daniel CAYEUX

J'ai entendu plusieurs fois la même chose de la part de Monsieur Bilon. Ils ont des arguments. Je le reconnais.

Gérard BILON

Il n'y a pas 36 associations. Il y a moi. Je n'ai jamais parlé de moulinette à hacher les oiseaux.

Philippe MARZOLF

Non, c'est la Fédération Environnement Durable.

Gérard BILON

C'est très imaginaire. La Fédération fait ce qu'elle veut.

Il y a quand même un préalable à tout cela. J'entends un certain nombre de choses, mais on avait évoqué, à la première d'ouverture, l'énergie en France. EDF exporte encore 10 % de sa production. On est donc pas en mal d'énergie. Il n'y a pas urgence, il n'y a pas le feu au foyer. Au niveau éolien, il n'y a pas urgence non plus. Il y a le temps de développer une filière en France. D'ici 2020, on peut voir venir. 2020, ce n'est pas demain, c'est dans dix ans. Il y a des gens qui travaillent sur des projets autres que les techniques danoises qui sont relativement moches au niveau visuel. Il y a d'autres techniques.

Philippe MARZOLF

Vous voulez parler des éoliennes flottantes.

Gérard BILON

Par exemple. Elles peuvent être flottantes, éloignées, elles peuvent être verticales au lieu d'être horizontales. Il y a un certain nombre de possibilités qu'on aurait le temps d'examiner, mais dans la précipitation des projets qui se font actuellement, on ne peut pas le faire. Il faut de l'éolien pour demain ! Quand on sait que la France produit 80 % de son électricité avec le nucléaire, que l'éolien ne peut venir que marginalement, je ne vois pas en quoi il faut se précipiter de la sorte. On est soi-disant en retard. Par rapport à qui ? Le Danemark n'a pas de nucléaire. Il est donc en retard de 80 %. Ce retard n'a pas de sens. La France s'est effectivement fixée des objectifs, mais pour 2020. Il y a le temps.

Paul NEAU

Est-ce que je peux répondre ? Je tiens à la disposition de la Commission une circulaire que Monsieur Borloo, Ministre de l'Ecologie et de l'Energie, a adressée le 7 juin à tous les Préfets. Il dit en particulier : « Je souhaite faire part à nouveau du soutien déterminé et sans ambiguïté du gouvernement à l'énergie éolienne qui constitue l'une des énergies renouvelables les plus compétitives, avec des prix proches de ceux du marché de l'électricité. Son développement est indispensable à l'atteinte des engagements du Grenelle de l'environnement et au respect des engagements de la France au niveau européen, dans le cadre du paquet Energie-Climat ». Cette circulaire est du 7 juin 2010. Il dit d'autres choses et ce sont des instructions qu'il donne aux différents préfets.

Philippe MARZOLF

Au sein de la Commission, on peut simplement dire que nous allons demander un rendez-vous à Monsieur Borloo pour le mois de septembre pour lui apporter et lui présenter les enseignements du débat public. On verra bien ce qu'il dira. Après, c'est de la politique. Il y a un objectif de la France : 23 % d'énergies renouvelables.

Gérard BILON

En 2020.

Philippe MARZOLF

Vous l'avez vu pour les retraites, 2020, c'est demain.

Madame ?

Liseline LAVOINE

Par rapport à ce que vient de dire Monsieur, Monsieur Borloo va étonnement s'engouffrer dans les prévisionnels du Grenelle de l'environnement, l'ayant signé. Par ailleurs, le gouvernement s'est engouffré dans d'autres choses qu'il a signées et qui n'ont pas été réalisées. Ce qui m'étonne, c'est que l'on ait cette précipitation, comme le disent à juste raison nombre de participants aux réunions successives. Cela m'étonne d'autant plus que nous sommes nous, les Français, en matière d'émission de gaz à effet de serre, les plus propres de l'Europe. Les Allemands sont les huitièmes mondiaux pollueurs en gaz à effet de serre et ils sont actuellement, si je ne m'abuse – vous allez peut-être me contredire, cela a peut-être évolué depuis les dernières nouvelles – les premiers pollueurs en Europe en termes de gaz à effet de serre.

De la salle

Vous avez raison.

Liseline LAVOINE

J'ai raison. Merci, Monsieur.

Philippe MARZOLF

Les Danois ou les Allemands ?

Liseline LAVOINE

Les deux.

Philippe MARZOLF

Les Danois n'ont pas d'énergie nucléaire et les Allemands se retirent de l'énergie nucléaire.

Liseline LAVOINE

C'est facile de dire : faites comme nous, tirez-vous une balle dans le pied, vous allez voir comme c'est drôle de marcher après ! Nous avons, nous, une culture. Les Français ont une culture. La France est un pays où il y a beaucoup de tourisme, où il y a beaucoup de beautés. Nous avons un pays qui est magnifique. Nous le détruisons petit à petit.

En ce qui me concerne, j'ai traversé la France récemment. C'est pour cette raison que je n'étais pas à la dernière réunion à Cayeux et c'est dommage parce que j'aurais eu encore beaucoup de choses à dire, mais je ne veux pas vous lasser. Sachez une chose, c'est que ce que vous voyez maintenant est un patrimoine national et mondial. Je ne vois pas, étant donné tout ce que l'on a dit avant, dans quelle urgence on se précipiterait vers ce gouffre financier pour le Français moyen, pour tous les Français qui vont perdre un patrimoine artistique, naturel, écologique.

En tout bonne conscience, nous allons nous tirer une balle de pied. En plus, on nous affirme qu'il y aura peut-être – moi, je dis « sûrement », malheureusement – des morts. Dans ce grand couloir où tant de bateaux transitent, des chimiquiers, des pétroliers et autres, pourquoi créer un problème qui n'existe pas ?

Philippe MARZOLF

Une réaction, Monsieur Bilon, sans vouloir polémiquer, mais c'est la fin de soirée. Si la France exporte déjà beaucoup d'électricité nucléaire, est-il nécessaire de faire un autre réacteur à Penly ?

Gilles BEAUVISAGE

Une directive européenne oblige la France à revendre 14 % de sa production électricité au reste de l'Europe.

Philippe MARZOLF

10 %. C'est de l'interconnexion.

Gilles BEAUVISAGE

14 %.

Philippe MARZOLF

C'est l'interconnexion qui est nécessaire. Elle n'est pas obligée de vendre. Il faut avoir les tuyaux nécessaires pour l'équilibre électrique européen.

Gilles BEAUVISAGE

Elle doit donc revendre 14 % de sa production à l'Europe. C'est une manière également pour l'Allemagne de pouvoir sortir un peu de ce piège de l'énergie nucléaire dont elle ne veut plus.

Philippe MARZOLF

Ils ont décidé politiquement d'en sortir, sous la pression des Grünen.

Gilles BEAUVISAGE

Tout à fait.

Philippe MARZOLF

Il faut arrêter donc le nucléaire en France. Il ne faut pas faire un nouveau réacteur à Penly, alors.

Gilles BEAUVISAGE

Non, c'est chacun chez soi. On ne voulait pas de cette Europe-là.

Gérard BILON

Par rapport à Penly, effectivement, Penly découle de décisions gouvernementales qui datent d'il y a trente ans. On continue le programme nucléaire. Nous, sur dix kilomètres de côte, qu'est-ce qu'on va avoir ? Et le nucléaire et l'éolien. On n'a rien demandé à personne. Je ne suis pas là pour défendre le nucléaire, loin de là. Par contre, qu'est-ce qu'on fait actuellement au niveau du nucléaire ? Il y a un projet de loi à l'Assemblée Nationale qui a décidé qu'EDF allait céder 25 % de son nucléaire aux entreprises privées dont GDF-SUEZ, qui vont pouvoir concurrencer EDF, à un coût plus élevé. Encore une fois, c'est le consommateur qui va payer. Ces 25 % d'énergie nucléaire que l'on va céder au privé, on n'est pas sûr qu'ils vont rester en France. Ils vont être mis sur la bourse de l'énergie en Europe et vendus à un tarif avec lequel ils vont tirer des bénéfices relativement juteux. C'est encore le Français qui va payer. On va avoir le nucléaire, on va avoir l'éolien et on va payer.

Philippe MARZOLF

Une réaction, Monsieur Lagandré ?

Pierre LAGANDRE

D'abord, on ne paye peut-être pas l'électricité à son vrai coût actuellement. Vous dites que 2020, c'est loin. Non. Il faut savoir qu'un projet éolien terrestre dure environ dix ans, entre le moment où on a identifié le site et le moment où les éoliennes tournent. Nous travaillons sur le projet des Deux Côtes depuis plus de cinq ans. Vous voyez que pour atteindre les objectifs des 1 200 éoliennes en mer, il faut commencer dès maintenant.

Concernant l'exportation, il faut savoir que tous les pays exportent et importent de l'énergie. Il n'y a pas que la France. La France a importé 8 jours d'électricité en 2008 et 57 jours en 2009. Vous voyez que la situation évolue.

Philippe MARZOLF

Et combien a-t-elle exporté ?

Pierre LAGANDRE

Elle a exporté 41 Terra-Wattheures en 2009.

Philippe MARZOLF

Quel est le rapport par rapport à l'importation ?

Pierre LAGANDRE

L'équilibre évolue, mais il y a de plus en plus d'importation par rapport aux années précédentes.

Philippe MARZOLF

On exporte quand même toujours beaucoup plus.

Pierre LAGANDRE

On exporte toujours à peu près la même chose, mais l'importation augmente.

Philippe MARZOLF

Monsieur Byhet ?

Jean-Marie BYHET

Je voudrais vous demander quelque chose. Quand on est allé au Danemark, j'ai bien vu les gros fils de 81 kilos au mètre pour le transformateur. N'est-ce pas ? Dans le projet des 141 éoliennes, est-ce que vous avez donc un fil de 150 qui s'en va chercher la centrale de Penly ?

Philippe MARZOLF

Non, tout va au transformateur qui est en pleine mer.

Jean-Marie BYHET

Il n'y a donc que le gros qui s'en va à la centrale de Penly.

Jean-Mathieu KOLB

Il n'y a que le gros. Entre les éoliennes, il y a des câbles de 33 volts. Ce sont des câbles qui sont de plus petite tension et qui relient les grappes. Chaque éolienne ne va pas vers le transformateur, vers la centrale. Les lignes d'éoliennes sont reliées entre elles et c'est la ligne qui va vers le transformateur.

Jean-Marie BYHET

D'accord, mais on a quand même une tranchée de 1,50 mètre pour passer tous ces fameux câbles. On est bien d'accord.

Jean-Mathieu KOLB

Comme je l'ai expliqué dans la réunion sur l'activité maritime, la profondeur d'ensouillage se définit d'une part selon la qualité des sous-sols, des sédiments. Vous le savez très bien, il y a des sédiments vaseux, sableux, etc. On ne va pas ensouiller à la même profondeur. Elle se définit d'autre part selon les usages. Il est clair que si on veut autoriser, dans certains secteurs, du chalutage, il faudra que l'on ensouille à 1,50 mètre. S'il n'y a pas de chalutage, ce n'est peut-être pas nécessaire.

Jean-Marie BYHET

Nous sommes allés au Danemark. La personne danoise nous a dit qu'il n'y avait pas de chalutage ni d'art dormant. On est bien d'accord. Il nous l'a bien dit.

Jean-Mathieu KOLB

Horns Rev II est autorisé au chalutage, mais ils n'y vont pas.

Philippe MARZOLF

C'est pour des questions de sécurité.

Jean-Mathieu KOLB

Oui. Maintenant, Horns Rev II, c'est.....

Je voulais juste ajouter un point parce que c'est un paramètre important. Dans Horns Rev I, ils n'ont pas ensouillé le câble très profondément. En pêche, les pêcheurs viennent chaluter dessus. Ils sont obligés de soulever leur chalut. Ce sont des enquiquements. Cela a été dit par le pêcheur danois.

Philippe MARZOLF

Le câble qui va du parc à la terre.

Jean-Mathieu KOLB

Pour le premier, il n'y avait pas eu de dialogue. Pour le deuxième, ils ont dialogué ensemble et ils décidé d'un commun accord d'ensouiller le câble à 1,50 mètre. Aujourd'hui, les pêcheurs chalutent au-dessus. C'était juste pour illustrer ce que cela peut donner quand on discute.

Jean-Marie BYHET

Je ne vois pas ça comme ça. Je vois qu'il va falloir faire une tranchée d'1,50 mètre sur 14 kilomètres, au fond de la mer. Je pensais qu'il fallait aussi faire des tranchées entre chaque éolienne.

Jean-Mathieu KOLB

Non. Il y a une partie du câble Viatel que vous connaissez, qui part de Cayeux et qui a été ensouillé. C'était une tranchée aussi.

Jean-Marie BYHET

Il y a des tranchées partout.

Philippe MARZOLF

Quelques réactions et on essaiera de finir à l'heure pour ce soir. Madame Bilon ?

Carmen BILON

Je me posais aussi la question. Est-ce que vous êtes allés voir le film *Océan* de Jacques Perrin ? Et cela ne vous a pas inquiétés. Non.

Je vais vous dire une chose. Nous sommes allés à la FED, la Fédération de l'Environnement, à Paris

Philippe MARZOLF

Fédération Environnement Durable.

Carmen BILON

Nous avons vu un habitant du Danemark qui nous a apporté un dossier. Je ne vois pas pourquoi vous voulez nous comparer à ce pays. Lui, il est en lutte avec le gouvernement. Il voulait faire des chambres d'hôtes à côté d'une forêt et au moment de signer, il s'est aperçu qu'il y allait y avoir à peu près 200 éoliennes. Il ne s'est pas dégonflé. Il a carrément fait un procès et il est allé jusqu'au gouvernement. Pourquoi prendre l'exemple sur des pays ? Je ne comprends pas. S'ils ont la folie, pourquoi devons-nous devenir fous nous aussi ? La France a quand même le droit de se défendre.

Vous savez, pour le Tréport, ce n'est pas gagné. Je fais partie d'une équipe municipale qui a voté contre et nous ne nous arrêterons pas là. Ce n'est donc pas gagné. Vous serez embêtés, peut-être par une minorité, mais vous serez embêtés. Comme il vous faut l'accord de tout le monde, vous serez ennuyés, comme à Veulettes. Je vous le dis franchement. A votre place, j'aurais plutôt étudié le fait de créer, dans notre zone le Gros Jacques, des petites entreprises qui sont capables d'aider les particuliers à isoler leur maison, à installer du solaire, à consommer moins. Là, on n'aurait pas

besoin de ces éoliennes. Ce seraient des petites entreprises qui y gagneraient et non pas la Bourse. La Bourse, toujours la Bourse.

Cela ne durera pas parce que le capitalisme est vraiment en haut. Je ne vais pas faire un discours d'économie, mais sincèrement, il va arriver un moment où l'Homme va en avoir vraiment assez de tout cet argent. Certains régimes ont fini par tomber complètement et le capitalisme est dans la même situation. Songez-y.

Philippe MARZOLF

Il y a des régimes à l'Est aussi. C'est de ceux-là dont vous parliez, des régimes de l'Est.

Jean-Mathieu KOLB

Une petite précision à titre personnel. Aujourd'hui, je travaille dans une entreprise privée parce que c'est ainsi que ce métier se fait et il m'intéressait. Pour autant, je ne serai pas mécontent d'être aujourd'hui au sein d'une entreprise publique. Ce sont des choix qui sont faits par d'autres personnes que nous, que moi. C'est comme ça. On pourrait en discuter toute la nuit, je pense il y a des choses à dire.

Pour répondre sur le film *Océan*, j'ai aussi vu le film *Home* de Yann-Artus Bertrand. Je vous invite aussi à le regarder. Il est en lien avec ces thématiques.

Liseline LAVOINE

Qui a payé *Home* ? C'est GDF-SUEZ.

Jean-Mathieu KOLB

Quant au Danemark, on a pris cet exemple parce que... Je vous ai écouté, Madame, s'il vous plaît.

Carmen BILON

Ne racontez pas n'importe quoi.

Jean-Mathieu KOLB

On a fait le choix de l'exemple du Danemark parce que c'était un parc qui avait des similarités, qui était à une distance de 14 kilomètres, mais c'est surtout un parc qui existe depuis 2002 et qui a donc un retour d'expérience. On n'a jamais eu la prétention de dire que c'est exactement pareil et que tout est adaptable. C'est un exemple. Récemment, j'ai croisé quelqu'un du secteur qui m'a dit qu'il avait vu ce qui se passait sur la Tamise en Grande-Bretagne. Vous aurez peut-être l'occasion d'y aller prochainement. Passez voir. On peut trouver d'autres exemples. Il y a la Hollande, la Belgique. Vous avez parcouru la France. Une prochaine fois, parcourez le Benelux. Encore une fois, c'est un choix, mais l'éolien en mer se développe dans l'ensemble de l'Europe. Le choix fondamental est de

Débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes – Première réunion de proximité CPDP
savoir si la France ira ou pas. L'autre choix, ce dont on débat, est de savoir si un projet se fera au large de vos côtes ou pas.

Liseline LAVOINE

Non, il ne se fera pas.

Philippe MARZOLF

Madame, vous aviez demandé tout à l'heure les simulations sur le paysage. Est-ce qu'elles vous inspirent une réaction ?

Jacqueline BORDIER

J'imagine que vous n'auriez pas fait votre projet à Deauville.

Liseline LAVOINE

Au Touquet non plus, ils n'en veulent pas. Le Maire n'en veut pas.

Jacqueline BORDIER

On va aller voir Monsieur Fabius qui va défendre la Seine-Maritime. Nous avons déjà Paluel, Penly. Il me semble que nous avons déjà apporté une belle contribution. Ça suffit en Seine-Maritime !

Jean-Mathieu KOLB

J'ai connaissance d'un projet d'EDF.

Jacqueline BORDIER

Vous allez massacrer les fonds marins. Comment faites-vous ? Comment construit-on une éolienne en mer ? Montrez-nous un peu les schémas.

Philippe MARZOLF

On fait des trous et on met un pieu.

Jacqueline BORDIER

Comment ? Et qu'est-ce que vous mettez après ?

Jean-Marie BYHET

On met 3 000 mètres cubes de béton à chaque pied ou 500 tonnes de ferraille.

Jean-Mathieu KOLB

Pour l'instant, la solution que l'on privilégie, c'est du tube d'acier qui est enchâssé dans le sol. Il y a zéro béton dans ce que l'on envisage pour le moment. C'est notre solution préférentielle, mais le projet n'étant pas décidé, on n'a pas fait l'étude géotechnique qui nous permettra d'apporter des précisions. D'ailleurs, on est en train de réfléchir à la faire un peu plus tôt qu'on ne le pensait pour pouvoir préciser les fondations et donner des informations plus précises.

N'oublions pas – cela n'a pas été dit ce soir – que les éoliennes, dans notre projet, ont entre 600 et 1 000 mètres entre elles. Le fond qui va être concerné est de cinq mètres, à comparer aux 600 à 1 000 mètres qui se trouvent entre chaque éolienne. Il y a un impact durant les travaux, on n'a jamais évacué la chose. On a étudié l'impact sur la qualité des eaux, sur la turbidité, sur le panache turbide. Je tiens d'ailleurs à préciser que lorsque la personne parlait de dix ans, il s'agissait de la recolonisation de cette zone très localisée des travaux. Ce n'étaient pas les poissons, c'était ce que l'on appelle le *benthos*, les espèces qui vivent dans les premiers centimètres du sédiment marin. A mon sens, il était important de le préciser.

Encore une fois, on fait des études et expertises. On peut critiquer, mais on s'appuie surtout sur le retour d'expérience à l'étranger. C'est pour cela que l'on a choisi le Danemark où des éoliennes sont installées depuis plus de dix ans dans ce secteur qui est un secteur sableux. Ce n'est pas la même latitude, etc. mais on aurait pu très bien aussi aller dans la Tamise ou dans la Manche, en Angleterre et voir des projets qui sont installés et où les choses se passent bien.

Philippe MARZOLF

Dernière intervention.

Liseline LAVOINE

Je suis étonnée parce que vous n'avez pas répondu à Monsieur Thomire au sujet du coût de ce que va payer le Français. C'est bien le Français qui va payer. Vous l'avez dit et vous l'avez même dit plusieurs fois. Combien va coûter demain le kilowattheure grâce à votre éolien ? Monsieur Cabrol, dans son livre *Envers et contre tous*, paru récemment, dit qu'aujourd'hui – vous direz si Monsieur Cabrol dit des bêtises – le kilowattheure qui sort d'une centrale nucléaire en France a un coût de trois euros et qu'il est à huit euros pour l'éolien terrestre. Il dit des bêtises apparemment puisque je vois Monsieur qui réagit tout de suite. Qu'en est-il de l'éolien marin ? Il dit que son prix est à deux ou trois fois le prix de l'éolien terrestre, selon les difficultés rencontrées au cours du projet. Qu'est-ce que cela va faire sur la facture du Français ? Vous n'avez pas répondu à Monsieur Thomire tout à l'heure.

Paul NEAU

Je crois avoir répondu avec le chiffre de l'ADEME du surcoût. Je suis désolé, c'est l'ADEME qui le chiffre. Le surcoût est environ de cinq euros par foyer en 2020. C'est la première réponse.

Débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes – Première réunion de proximité CPDP
Deuxièmement, aujourd'hui, le tarif d'achat du kilowattheure éolien sur terre est de huit centimes d'euro pendant dix ans. Puis, dans les cinq années qui suivent, il est entre trois et huit centimes d'euro. C'est le prix de l'éolien sur terre. Pour l'éolien en mer, aujourd'hui, le tarif est de 13 centimes.

Philippe MARZOLF

Il n'y en a pas.

Paul NEAU

Si, le tarif existe, mais il va y avoir en plus les appels d'offres.

Philippe MARZOLF

Oui, il est basé sur le tarif de rachat que vous demandez.

Paul NEAU

Aujourd'hui, ce tarif existe. Il est de huit centimes d'un côté et treize centimes. Le prix que vous venez de citer du kilowattheure qui sort des centrales nucléaires, ce sont des centrales nucléaires qui sont amorties. Le prix du kilowattheure qui va sortir du futur EPR n'est pas de trois centimes d'euro. Moi, j'ai entendu qu'il serait plutôt entre cinq et six centimes d'euro, à comparer avec les huit centimes d'euro le kilowattheure éolien terrestre dans les premières années. Vous voyez que ce n'est pas du tout trois fois plus cher.

On est dans le lancement d'une filière, avec des choses qui coûtent plus cher, parce que les financements en recherche et développement n'ont pas été attribués à l'éolien. Aujourd'hui, le financement assuré pour lancer la filière, c'est ce tarif d'achat, mais il n'y a pas d'autres subventions qui sont données à l'éolien.

Philippe MARZOLF

Merci. On va peut-être s'arrêter. Il est dix heures. Rendez-vous sur le site internet. La prochaine réunion de proximité aura lieu le 29 juin, à Saint-Martin-en-Campagne. Ensuite, nous irons à Ault, à Fort-Mahon et à Mers le 20 juillet. Bonne fin de soirée.